

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

Le mercredi 2 février 2022

Présidente : L'honorable Hedy Fry

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 2 février 2022

• (1535)

[Français]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous et bienvenue à la troisième réunion du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément à la motion qu'il a adoptée le lundi 31 janvier, le Comité se réunit pour étudier les défis liés à la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, qui ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre que la Chambre a adopté le 25 novembre 2021. Des membres sont présents en personne dans la salle et d'autres participent à distance par l'application Zoom. Il sera possible de suivre les délibérations sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la webdiffusion montre toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

La séance d'aujourd'hui se déroule également sous forme de webinaire. Les webinaires sont destinés aux séances publiques des comités et réservés aux députés, à leur personnel et aux témoins. Les membres sont admis immédiatement comme participants actifs. Toutes les fonctionnalités qui leur sont offertes demeurent les mêmes. Les membres du personnel sont des observateurs et peuvent donc suivre la séance uniquement en mode mosaïque. Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les participants que les captures et photos d'écran sont interdites.

À cause de la pandémie et vu la recommandation des autorités sanitaires, tous ceux qui assistent à la séance en personne doivent, pour préserver la santé et la sécurité de tous, maintenir une distance physique de deux mètres et porter un masque non médical lorsqu'ils circulent dans la salle. Il est fortement recommandé de porter le masque en tout temps, y compris lorsqu'on est assis et, ajouterais-je, lorsqu'on prend la parole. Pour assurer une bonne hygiène des mains, on utilisera le désinfectant offert dans la salle. Des contenants sont fixés au mur. La présidence fera respecter ces mesures en cours de séance. Je remercie d'avance les députés de leur collaboration.

Pour assurer le bon déroulement de la séance, voici quelques règles à suivre. Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles. À l'écran, on peut appuyer sur le bouton « interprétation ». Chacun peut choisir le français ou l'anglais. Si l'interprétation flanche, veuillez m'en informer immédiatement. Nous allons la rétablir avant de reprendre les travaux.

La fonction « lever la main » se trouve au bas de l'écran, sauf sur les iPad, où elle se situe au haut de l'écran. On peut s'en servir à tout moment pour manifester sa volonté d'intervenir ou pour attirer l'attention de la présidence. Les députés qui participent en personne se comportent comme ils le font lorsque le Comité siège avec l'ensemble de ses membres présents dans une salle. Il ne faut pas oublier les directives du Bureau de régie interne sur l'utilisation du masque et les protocoles sanitaires.

Avant de prendre la parole, les députés attendent que je les désigne par leur nom. Ceux qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer la sourdine. Ceux qui veulent intervenir annulent la sourdine si je leur donne la parole. Le microphone des membres présents dans la salle est contrôlé comme d'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification. Les membres qui sont à distance activent et désactivent manuellement le son. Je rappelle que les députés et les témoins doivent s'adresser à la présidence.

Je vous présente maintenant les six groupes de témoins que nous accueillons aujourd'hui: l'Association canadienne des organismes artistiques, Drayton Entertainment, l'Alliance internationale des employés de scène, ou AIES, Nia Centre for the Arts, le Regroupement des événements majeurs internationaux et le SaskTel Centre.

J'ai quelques précisions à donner aux témoins au sujet du déroulement de la séance. Après le premier groupe, je passerai au deuxième.

Je vais donner la parole aux témoins dans l'ordre où ils figurent sur la liste.

Je le répète, si vous avez du mal à vous faire entendre du Comité, la présidence vous fera savoir si nous ne pouvons pas vous entendre, et nous réglerons le problème de façon que nous puissions faire correctement notre travail.

Les témoins ont cinq minutes pour faire leur exposé. Après quatre minutes, je ferai signe qu'il reste une minute, de façon que le témoin puisse abréger ses propos parce qu'il sera interrompu. Je dois faire respecter cette règle si nous voulons que tous puissent s'exprimer et poser des questions. Je vais être assez stricte, sauf si des difficultés surgissent, si le micro du témoin ne fonctionne pas ou si nous n'entendons pas le témoin. Dans ce cas, nous suspendrons la séance pour régler les problèmes.

Il faut parler lentement et clairement. Le micro de ceux qui ne parlent pas doit être en sourdine. La greffière et moi ferons de notre mieux pour faire respecter l'ordre d'intervention fixé au départ pour les témoins. Nous allons commencer par un premier groupe. Son exposé de cinq minutes sera suivi d'une période de questions. Les députés savent à quoi s'attendre. Chaque parti politique aura l'occasion de poser une question. Compte tenu des contraintes de temps, nous ne pourrons peut-être faire que deux tours, mais il pourrait y en avoir un troisième.

Voilà. J'invite le premier témoin à prendre la parole.

Travailler à la table de la salle à manger n'est pas l'idéal. Il est difficile de mettre toutes ses notes dans le bon ordre. Ou bien il faut se procurer une table plus grande.

Ce sera d'abord l'Association canadienne des organismes artistiques, représentée par Frédéric Julien, directeur de la recherche et du développement.

Monsieur Julien, vous avez cinq minutes.

(1540)

M. Frédéric Julien (directeur, Recherche et développement, Association canadienne des organismes artistiques): Merci, madame la présidente, de mener cette étude importante et de nous donner l'occasion de comparaître.

Tous les segments du secteur culturel ont beaucoup souffert de la pandémie de COVID-19, mais aucun n'a été aussi touché que celui des spectacles sur scène, qui comprend les compagnies des arts de la scène, les salles de concert, les centres des arts de la scène, les festivals et de nombreux artistes à titre individuel.

Jusqu'ici, le modèle d'affaires des arts de la scène était une réussite, mais il n'était certainement pas à l'épreuve de la pandémie. Les revenus tirés de la billetterie, des concessions et de la location pouvaient représenter parfois 43 % des revenus des entreprises des arts de la scène en 2018. En mars 2020, l'inimaginable s'est produit: la plupart de ces revenus se sont soudainement volatilisés.

Selon les indicateurs nationaux de la culture de Statistique Canada, le PIB réel du domaine du spectacle a chuté de 66 % au cours des deux premiers trimestres de 2020 et il est demeuré à ce niveau, car les vagues successives de la pandémie ont entraîné des annulations et des reports de spectacles. Il y a eu des signes encourageants de reprise au troisième trimestre de 2021, mais la vague Omicron a rapidement anéanti ces espoirs.

L'emploi a aussi accusé une baisse brutale. Moins grave toutefois que celle du PIB. Au deuxième trimestre de 2020, le secteur avait perdu 34 000 emplois, soit 47 % de son effectif. Grâce à des mesures de soutien comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, les niveaux d'emploi se sont stabilisés jusqu'à la fin de 2020 et ont fini par rebondir au troisième trimestre de 2021, mais ils restent inférieurs de 38 % aux niveaux antérieurs à la pandémie. Il demeure difficile de dire si ce rebond tiendra bon et quels niveaux de croissance de l'emploi on peut prévoir en 2022.

Lors d'une assemblée publique, le 25 janvier, les membres de l'Association canadienne des organismes artistiques nous ont dit qu'ils s'attendaient à avoir du mal à réembaucher et à recycler du personnel. Les travailleurs occasionnels, à temps partiel, et contractuels, qui ont été parmi les premiers mis à pied, ont peut-être accepté des emplois à temps plein dans d'autres secteurs où les salaires peuvent suivre la progression du coût de la vie. La rareté des techniciens de scène est particulièrement préoccupante. Quelles raisons ces travailleurs ont-ils de revenir dans le secteur des arts de la scène?

Nos membres estiment que la reprise durable passe par des emplois durables. La précarité où sont les travailleurs autonomes, en particulier, préoccupe tous nos membres. La perte de revenus que les annulations de spectacles ont entraînée a fait prendre conscience à tout le monde de la grande vulnérabilité de ces artistes et de ces techniciens.

Le secteur se félicite d'initiatives comme le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil et le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada, mais suffiront-elles? Les administrateurs des arts manquent de personnel et se sentent dépassés par les exigences des demandes de fonds d'urgence à court terme et les obligations en matière de rapports. Ils craignent également que les programmes ne disparaissent bien avant que la reprise ne soit solidement engagée. Les organismes des arts de la scène sont en train d'élaborer des plans de reconstruction qui s'échelonnent sur une période de trois à cinq ans.

Outre les problèmes d'effectifs, le secteur des arts de la scène est très préoccupé par les changements de comportement culturel qu'aura provoqués le traumatisme collectif de la pandémie. Après s'être conformés scrupuleusement aux ordres leur enjoignant de se confiner et d'éviter les rassemblements pendant près de deux ans, de nombreux amateurs hésitent maintenant à retourner au théâtre ou à la salle de concert. Selon une étude nationale de Nanos Research, quatre amateurs sur dix ne sont pas prêts à retourner à des spectacles à l'intérieur. Un sur dix n'y retournera peut-être jamais.

Il faudra un leadership commun et une aide directe de l'État si nous voulons rebâtir la confiance des consommateurs. Le public a maintenant l'impression qu'il est dangereux d'assister à un spectacle. Il faut l'amener à y voir une activité saine et enrichissante. Selon l'Enquête sociale générale, les gens qui assistent à des pièces de théâtre, ceux qui vont au théâtre sont 15 % plus nombreux à se dire en très bonne ou en excellente santé mentale. N'en avons-nous pas tous besoin en ce moment?

[Français]

Avant de conclure la présentation, je veux souligner que cette crise s'accompagne aussi d'occasions de rebâtir de nouveaux modèles opérationnels et de financement.

Le secteur du spectacle demeure résolu à participer à l'établissement de relations positives et respectueuses entre les peuples autochtones et allochtones. La diffusion du spectacle en ligne permet désormais de joindre de nouveaux auditoires, bien que cette nouvelle pratique demeure à la recherche d'un modèle d'affaires viable.

L'économie de l'expérience offre de belles occasions de partenariat entre le secteur du spectacle et celui du tourisme.

• (1545)

[Traduction]

La présidente: Monsieur Julien, il vous reste 33 secondes.

[Français]

M. Frédéric Julien: Enfin, le mouvement des données ouvertes nous permet de rendre l'offre de spectacles plus facilement découvrable par les consommateurs.

Cela étant dit, les travailleurs et les travailleuses du spectacle sont mentalement et physiquement épuisés. La pente qu'ils s'apprêtent à remonter va être longue. Leurs aspirations à rebâtir le secteur sur de nouvelles bases buteront sur plusieurs défis. Ils auront besoin de toute l'aide de leurs associations et des gouvernements afin de redonner aux gens de la scène la place centrale qu'ils méritent d'occuper dans nos collectivités.

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Julien.

Nous passons maintenant à la période des questions. M. John Nater d'abord.

Monsieur Nater, du Parti conservateur, vous avez six minutes.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la présidente, je croyais qu'il était convenu que nous entendrions tous les témoins avant de passer aux questions et observations.

La présidente: D'accord. Si c'est ce que vous souhaitez, alors soit.

Vous devrez prendre de bonnes notes.

Je donne donc la parole à Alex Mustakas, directeur artistique et président-directeur général de Drayton Entertainment. Vous avez cinq minutes.

M. Alex Mustakas (directeur artistique et président-directeur général, Drayton Entertainment): Merci.

Bonjour. Mes salutations, depuis la région très enneigée de Kitchener-Waterloo et de Perth—Wellington. Je vais commencer par une citation du regretté Charlie Chaplin, grand acteur s'il en est, qui résume le sentiment de tous les travailleurs du secteur des arts au Canada en ce moment: « J'aime me promener sous la pluie, car personne ne peut voir mes larmes. »

Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir accordé quelques minutes pour émerger de la pluie — ou aujourd'hui, de la neige — pour comparaître. Un merci tout spécial aux députés de notre région, MM. Louis et Nater, pour l'appui qu'ils nous donnent depuis deux ans

Drayton Entertainment est un organisme de bienfaisance dont le travail a été reconnu par des distinctions. Il produit des prestations théâtrales professionnelles proposées dans un ensemble unique de sept salles de spectacle en Ontario. Avant la pandémie, nous attirions plus de 250 000 spectateurs chaque année, et les retombées économiques se chiffraient par millions de dollars.

L'image qui résume probablement le mieux l'effet de la pandémie sur le monde des arts et de la culture, de l'hôtellerie, du tourisme et, bien sûr, du sport, je la trouve dans la mythologie grecque. Certains d'entre vous connaissent peut-être le *Mythe de Sisyphe*. Condamné aux enfers, il avait pour seule peine de pousser un rocher au sommet d'une montagne. Une fois au sommet, le rocher roulait de nouveau jusqu'en bas. Et Sisyphe devait sans cesse recommencer pendant l'éternité. À notre époque, on parlerait peut-être du jour de la Marmotte. Je ne doute pas que vous ayez tous la même impression.

La perte de notre programmation, ces deux dernières années, a occasionné de lourdes difficultés non seulement pour nous et nos travailleurs du monde des arts, mais aussi pour les municipalités où nous sommes présents et pour nos partenaires des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, qui comptent sur nous comme moteur important dans de multiples économies régionales. Pour notre secteur, les problèmes n'ont pas manqué, bien sûr.

Je dirai que le gouvernement a fait preuve d'un leadership remarquable au milieu de tant d'obstacles. Je vous remercie de l'annonce récente concernant le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada. Je sais qu'il a été réclamé par nos collègues de la Canadian Actors' Equity Association, de l'AIES et de la Fédération canadienne des musiciens, pour ne nommer que quelques organisations. Merci d'avoir accordé aux artistes le soutien de la PCU. Merci des subventions salariales d'urgence. Merci de votre aide d'urgence pour le loyer. Merci des fonds de fonctionnement d'urgence offerts à de nombreux organismes artistiques.

À la veille de la relance, nous soumettons au Comité quatre recommandations en matière de soutien. La première porte sur la prolongation et l'expansion du programme de soutien salarial d'urgence. Nous demandons respectueusement qu'il soit prolongé au-delà de la période initiale, finissant le 7 mai, jusqu'à l'été de 2022 voire au-delà. Cela donnerait aux organismes du monde des arts la souplesse voulue pour ramener plus de travailleurs et se positionner pour la relance. Cela serait très utile, car nous perdons des travailleurs qualifiés au profit d'autres professions. Pour une raison quelconque, tout le monde veut être agent immobilier en ce moment.

Nous demandons également que les critères d'admissibilité à l'aide salariale d'urgence soient assouplis pour notre secteur afin qu'elle soit offerte aux travailleurs à la demande. En permettant aux organismes du monde des arts de tenir compte de ces travailleurs contractuels dans les demandes de soutien salarial d'urgence, on réduirait le risque financier tout en s'engageant sur la voie de la relance. Accessoirement, cela contribuerait sans aucun doute à la santé mentale et au bien-être des artistes et des travailleurs des arts qui tentent de continuer à gagner leur vie dans ce secteur.

La deuxième recommandation concerne la capacité d'absorber les coûts fixes. La Subvention d'urgence du Canada pour le loyer a été une bouée de sauvetage pour les salles que nous louons; cependant, il n'y a pas eu de programme semblable pour les salles qui nous appartiennent. Afin de maintenir l'équité dans le secteur des arts entre les locataires et les propriétaires de salle, il y aurait peutêtre lieu, dans le cadre d'un programme modifié d'allégement des coûts, de considérer les coûts des services publics comme admissibles pour les deux types de salles.

Une troisième recommandation porte sur un programme d'encouragement à la relance des arts. Pour préparer l'avenir, un fonds de contrepartie pour la relance des arts permettrait aux organismes artistiques de profiter de l'aide philanthropique de leurs auditoires, qui sauraient que le gouvernement du Canada versera une somme équivalente à leurs dons.

• (1550)

La présidente: Monsieur Mustakas, il vous reste une minute.

M. Alex Mustakas: Merci.

Une dernière recommandation: déstigmatiser les grands rassemblements. Nous attendons des élus des indications pour savoir quand il sera possible de reprendre les activités artistiques et les rassemblements en toute sécurité. Il est donc impérieux que le gouvernement lance une vaste campagne de marketing, une stratégie de communication et de relations publiques qui calme la peur et atténue la stigmatisation que ressentiront bien des Canadiens à leur retour à des activités sociales. Nous avons besoin d'un message d'encouragement qui met l'accent sur le respect et la bienveillance, car beaucoup ont besoin d'aide pour sortir de l'isolement où ils se terrent, du désespoir profond qui est le leur.

Nous allons nous en sortir ensemble. Je suis là, et je suis solidaire de tous mes collègues du secteur des arts, des acteurs, danseurs, chanteurs, techniciens, musiciens, etc.

La présidente: Merci, monsieur Mustakas.

Désolée de vous interrompre, mais je vous remercie de tout coeur.

Nous allons maintenant passer à l'Alliance internationale des employés de scène, l'AIES, qui fera un exposé de cinq minutes.

Monsieur John Morgan Lewis, vice-président international et directeur des affaires canadiennes, vous avez la parole pour cinq minutes

M. John Lewis (vice-président international et directeur des affaires canadiennes, Alliance internationale des employés de scène): Merci.

J'allais permettre au témoin précédent... Il applaudissait les compliments de l'Alliance, et ce devrait être permis.

Je vous remercie du temps que vous m'accordez aujourd'hui. Je comparais au nom de l'AIES, le plus grand syndicat de l'industrie du divertissement, qui représente plus de 160 000 membres, dont 30 000 travailleurs du secteur de la création au Canada.

Les membres de l'Alliance sont ceux qui travaillent en coulisses pour vous divertir, et comme leur travail se fait dans l'ombre, la plupart des gens ne savent pas que nos techniciens et artisans qualifiés constituent le groupe le plus nombreux parmi les travailleurs du secteur de la création.

Nos membres comprennent des spécialistes des agrès aériens, des programmeurs de consoles d'éclairage, des fabricants de perruques, des scénographes et muralistes, des opérateurs de projecteurs, des habilleurs, des fabricants de costumes, des décorateurs et des opérateurs de sonorisation.

Tout au long de la pandémie, nous nous sommes associés à nos amis de la Canadian Actors' Equity, de la Fédération canadienne des musiciens et de l'Association des designers canadiens pour former la Coalition des industries créatives, qui représente plus de 50 000 travailleurs du monde artistique.

Comme vous l'avez entendu, le secteur des spectacles sur scène a été l'un des plus durement éprouvés par la pandémie, et il a dû interrompre immédiatement ses activités. Malheureusement, nous avons aussi eu raison de prédire que nous serions parmi les derniers à rouvrir.

Nous sommes très reconnaissants de l'appui que nous avons reçu du gouvernement. La Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne d'urgence et, maintenant, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement ont sauvé la vie de nombreux travailleurs du secteur du divertissement, car la grande majorité d'entre eux n'avaient pas droit à d'autres mesures de soutien de l'État.

Notre coalition a rencontré régulièrement l'ancienne ministre du Patrimoine et son successeur, des fonctionnaires des ministères du Patrimoine canadien et des Finances, ainsi que des députés et des porte-parole de tous les partis. Nous sommes reconnaissants aux représentants fédéraux du temps qu'ils ont bien voulu prendre pour répondre aux préoccupations de l'industrie.

Les mesures de soutien pour la relance de l'industrie doivent s'adresser aussi bien aux travailleurs qu'aux propriétaires de salle et producteurs. Vous avez reçu des documents qui exposent en détail nos propositions. En voici un résumé rapide.

En ce qui concerne le soutien aux travailleurs, nous nous félicitons du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada, récemment annoncé. Mais qu'une chose soit claire: il s'agit d'un fonds de secours d'urgence, et non d'un soutien du revenu, et les travailleurs des arts de la scène seront les derniers à pouvoir retourner au travail. Nous préconisons instamment la création d'une prestation de soutien du revenu pour les travailleurs du spectacle vivant, structurée de la même façon que la PCRE ou la PCU.

Il faut apporter quelques modifications à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Premièrement, l'industrie ne sera pas opérationnelle d'ici le 12 février, date à laquelle la prestation élargie prendra fin, ce qui obligera les travailleurs à quitter l'industrie. Les conditions d'admissibilité plus souples doivent être maintenues au-delà du 12 février, jusqu'à ce que l'industrie retrouve au moins une quasi-normalité.

Les travailleurs qui ont été sans emploi parce que des limites de capacité ont été instaurées n'ont pas droit à l'indemnité de confinement. Parmi ceux qui ont eu la chance de travailler avant l'instauration de ces jauges, bon nombre ont survécu en grande partie grâce à la PCU tout au long de 2020. Il peut donc être difficile de faire la preuve d'une baisse de 50 % par rapport au revenu de 2020. Les travailleurs du secteur des spectacles devraient avoir droit à la prestation, peu importe leur statut immédiatement avant l'imposition des limites de capacité. De plus, si les demandeurs qui profitent de l'admissibilité élargie doivent établir, pour être admissibles, que leur revenu hebdomadaire moyen a diminué de 50 %, il faudrait utiliser leur revenu de 2019 et non celui de 2020.

Les travailleurs de la Saskatchewan ne peuvent pas obtenir de soutien parce que le gouvernement provincial n'a pas établi de limites de capacité, mais celles-ci ne sont pas le seul obstacle lié à la COVID-19 pour le secteur des spectacles. Ces travailleurs sont tout de même plongés dans les difficultés comme leurs camarades des autres provinces et ils devraient avoir droit aux prestations en cas de confinement.

Tous les théâtres et producteurs sont en crise, qu'il s'agisse d'entités commerciales ou sans but lucratif. Nous recommandons instamment que, comme dans d'autres pays, tous aient droit aux programmes d'aide. Les programmes de subventions salariales permettent aux employeurs de toucher des subventions seulement pour les employés, ce qui ne tient pas compte du fait que les travailleurs à la demande, qui ne sont pas admissibles, représentaient, avant la pandémie, la majorité de leur masse salariale. L'exclusion de ces travailleurs a dissuadé les producteurs de monter des spectacles. Le producteur qui ne sait pas trop si des limites de capacité seront rétablies ou si le public sera assez en confiance pour revenir dans les salles estime plus prudent de garder ses portes fermées, d'éviter de nouveaux risques. Si la subvention salariale était accordée pour tout travailleur qui reçoit un feuillet T4 ou T4A, l'industrie serait plus portée à reprendre son activité tout en assumant le risque.

• (1555)

Pour monter un spectacle, il faut généralement des mois, et il y a toujours des risques, même dans le meilleur des cas. Il faut atténuer ces risques. On peut s'y prendre de deux façons. D'abord, une subvention complémentaire des revenus, ce qui est envisagé, semble-t-il, et ensuite une assurance financée par le gouvernement en cas de fermeture et de report liés à la COVID, semblable à ce qui a été mis en place pour l'industrie cinématographique canadienne et à ce qui a été mis en œuvre avec succès au Royaume-Uni et en Australie.

Les solutions à long terme doivent comprendre un crédit d'impôt pour la production de spectacles. Nous avons vu les avantages pour l'industrie cinématographique et télévisuelle de notre pays.

Le besoin de soutien est réel et, au bout du compte, nous devons nous demander si nous voulons une industrie culturelle florissante au Canada. La réponse va de soi. Bien sûr que oui.

La présidente: Vous avez 10 secondes pour conclure.

M. John Lewis: La question la plus révélatrice est la suivante: sommes-nous prêts à injecter les fonds nécessaires pour assurer la stabilité de l'industrie?

Merci de m'avoir accordé du temps.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Lewis.

Je passe maintenant au Nia Centre for the Arts. Alica Hall est sa représentante.

Vous avez cinq minutes. Je vous donnerai un préavis d'une minute et demie pour que vous puissiez conclure.

Merci.

Mme Alica Hall (directrice générale, Nia Centre for the Arts): Merci, madame la présidente Fry.

Bonjour à tous. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner et d'attirer votre attention surtout sur la relance du secteur des arts.

Comme la présidente, Mme Fry, l'a dit, je m'appelle Alica Hall. Je suis la directrice générale du Nia Centre for the Arts. Nous sommes une organisation de bienfaisance dont la mission est de soutenir et de mettre en valeur l'art de la diaspora africaine en aidant des artistes d'ascendance africaine.

Depuis 12 ans, nous offrons des programmes et des services artistiques aux artistes noirs pour les aider à lancer leur carrière et à rejoindre de nouveaux publics au moyen d'expositions et d'activités culturelles communautaires. Avec l'appui de Patrimoine canadien, nous sommes en train de transformer nos installations de 14 000 pieds carrés à Toronto pour en faire le premier centre pro-

fessionnel multidisciplinaire du Canada consacré aux traditions artistiques des Noirs. Il devrait ouvrir ses portes l'automne prochain. La construction a débuté en octobre 2020, en pleine pandémie.

Nous savons que les espaces artistiques, comme bon nombre de mes collègues qui ont participé à l'appel aujourd'hui l'ont dit, sont un élément important de la relance, car ce sont des endroits où les communautés se rassemblent, où nous aidons les gens à tirer un sens de tout ce que nous avons vécu ces trois dernières années. Et le centre, comme beaucoup d'autres organismes artistiques, aura un rôle de moteur à jouer, à la fois pour la création et pour l'économie. En proposant différentes disciplines, nous mettons les jeunes en contact avec des possibilités d'emploi, nous attirons des auditoires vers de nouveaux quartiers et nous soutenons le tourisme régional et, un jour, espérons-le, international.

À propos de la relance, je pense, comme beaucoup l'ont dit, que le gouvernement fédéral a fait un travail phénoménal en s'adaptant et en créant des programmes nouveaux et novateurs qui appuient expressément les artistes. Bien qu'il y ait eu des investissements appréciables dans le secteur des arts, souvent administrés par le Conseil des Arts du Canada et Patrimoine canadien, les programmes n'ont pas nécessairement profité aux organismes artistiques qui sont en train de se construire ou qui ont commencé à se construire avant ou pendant la pandémie parce que les conditions d'admissibilité exigent souvent qu'un organisme accuse une baisse de revenus, alors que beaucoup d'organismes artistiques qui mettent le pied à l'étrier se préoccupent plutôt, comme nous, des revenus à venir. Les rentrées de la billetterie vont diminuer à cause des limites de capacité, et les locations de salles seront à la baisse parce que le public n'est pas nécessairement rassuré par les rassemblements à l'intérieur de notre centre.

Bien des organisations, aux quatre coins du Canada, sont sur le point de rénover et d'ouvrir de nouveaux espaces, d'ajouter des infrastructures importantes, mais il est tout aussi vrai que la rentabilité de ces espaces est menacée.

L'autre grande question concerne particulièrement les organismes voués à l'art des Noirs. Au cours de l'année écoulée, de nombreux Canadiens ont fait des dons à ces organismes. Des recherches réalisées l'an dernier ont montré que seulement 7 % des dons philanthropiques vont à ces organismes. Mis au courant de cette information, beaucoup de Canadiens ont fait un don, ce qui a fait augmenter les revenus en 2020-2021, de sorte que nous ne pouvons nous prévaloir de certains des programmes de relance que le gouvernement a déjà mis sur pied.

Une autre question concerne l'administration de ces programmes de financement par des organismes comme le Conseil des Arts du Canada. Nia Centre est l'un des rares organismes voués à l'art des Noirs qui reçoivent du Conseil des fonds pour les charges fixes, mais, par le passé, les organismes artistiques de la communauté noire n'ont pas reçu de fonds de cette nature de ces organisations parce qu'ils ne sont pas nécessairement perçus comme rattachés à l'infrastructure artistique traditionnelle. Lorsqu'il est question d'art au sens classique et aux beaux-arts, nous pensons à l'opéra, au théâtre et au ballet. Pourtant, depuis 10 ans, nous voyons émerger dans notre ville des artistes exceptionnels qui font rayonner le Canada dans le monde. Signalons au passage Drake et The Weeknd.

Si nous voulons continuer à célébrer les traditions artistiques des Noirs, si nous voulons qu'elles contribuent au rayonnement du Canada, que de grands artistes revendiquent une place pour notre pays, il nous faut investir dans les organisations artistiques des Noirs et leurs traditions artistiques. Il faudra pour cela renforcer les liens entre nos communautés et l'infrastructure existante dans le monde des arts.

Je vais m'arrêter là en rappelant moi aussi, comme beaucoup de mes collègues l'ont fait, qu'il faut inviter le public à retourner dans les salles.

J'ai hâte à la période des questions.

Merci.

(1600)

La présidente: Merci, madame Hall.

Passons maintenant au Regroupement des événements majeurs internationaux. Martin Roy en est le président-directeur général.

À vous la parole, monsieur Roy.

[Français]

M. Martin Roy (président-directeur général, Festivals et événements majeurs, Regroupement des événements majeurs internationaux): Bonjour à tous.

Festivals et événements majeurs Canada, ou FAME, et le Regroupement des événements majeurs internationaux, ou RÉMI, représentent plus de 500 festivals et événements au Canada.

Nous nous sommes grandement réjouis lors du dernier budget. Nous croyions que le cauchemar de la COVID-19 était sur le point de se terminer et que l'aide financière allait réparer les dégâts causés. Et pourtant, un an plus tard, nous sommes encore ici à vous demander d'intervenir.

L'Initiative d'appui aux grands festivals et événements, ou IAGFE, ce nouveau programme doté d'un budget de 200 millions de dollars et qui est géré par les agences de développement économique régional, ne remplit pas toutes ses promesses. Je pourrai vous en dire plus, si cela vous intéresse, au cours de nos échanges.

Du côté de Patrimoine canadien, ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu beaucoup de confusion sur le terrain et qu'il en reste encore pas mal à ce jour.

Il y a aussi chez plusieurs de nos membres un sentiment d'injustice, ou à tout le moins une incompréhension. Le gouvernement a fait le choix de traiter les grands festivals au moyen de l'Initiative dont je parlais il y a un instant. Il a choisi de confier à Patrimoine canadien tout le reste, soit tous les événements générant des revenus annuels de moins de 10 millions de dollars. Ils sont donc environ 25 soutenus par l'IAGFE et plus d'un millier à être soutenus par Patrimoine canadien, où ils peuvent ensemble compter, eux, sur beaucoup moins que 200 millions de dollars. C'est pas mal déséquilibré, pour dire le moins. Et ce n'est pas parce qu'il y a trop d'argent du côté de l'IAGFE, c'est qu'il n'y en a tout simplement pas assez à Patrimoine canadien.

Le fait est que ces 200 millions de dollars annoncés pour les festivals locaux servent aussi aux événements et aux organismes culturels communautaires, tels que les pièces de théâtre extérieures, les célébrations du patrimoine, les musées locaux et les événements sportifs amateurs, et bien plus encore, selon les termes mêmes du

budget. Au bout du compte, il reste bien peu pour les festivals et les événements, par rapport à leurs besoins, par rapport à l'ampleur de la catastrophe dans notre secteur et aussi par rapport à leur nombre.

Pour distribuer les sommes du budget, Patrimoine canadien a fait le choix de mettre en place un fonds de relance et un fonds de réouverture. Dix mois après l'annonce du budget, le Fonds de réouverture, assorti au Fonds du Canada pour la présentation des arts, n'est toujours pas accessible. On parlerait ici de 25 millions de dollars. Les festivals n'ont toujours aucune idée de ce qu'ils pourront soumettre, ni même quand, à quatre ou cinq mois du début de la saison, près d'un an après l'annonce du budget. On peut prévoir qu'ils auront au mieux des réponses juste avant leur événement, sinon pendant ou même après, au rythme où vont les choses. C'est inacceptable.

Personne n'avait vu venir Omicron. Pourrons-nous vraiment reprendre nos événements cet été et retrouver nos modèles d'affaires? Dans tous les cas, FAME croit qu'il faut prolonger les programmes d'aide, avec des enveloppes au prorata. C'est notre philosophie générale et cela vaut pour les fonds dont nous venons de parler, comme pour ceux découlant du projet de loi C-2 et tout le reste.

En juillet dernier, j'ai envoyé au Comité permanent des finances des recommandations qui touchent à la normalité du secteur, parce que l'on entrevoyait à ce moment le retour à la normale. Je réitère ces recommandations en bloc. Il s'agit en gros de régler pour de bon le financement des festivals et des événements, en rendant permanents les investissements de 2019, qui ont été renouvelés pour le moment une année à la fois jusqu'en 2024 et de remettre une fois de plus, oui, un peu d'argent.

En général, et cela était le cas même avant la pandémie de CO-VID-19, il faut le dire, cela ne tourne pas rond dans notre secteur. Alors que le gouvernement a réinvesti en 2019 de 25 à 40 % dans les deux programmes qui visent les festivals, certains de nos membres nous appellent aujourd'hui pour nous dire qu'ils reçoivent moins qu'en 2018.

J'insiste aussi sur la nécessité de créer, du côté de Développement économique Canada et des agences, un programme complémentaire qui soutiendra les festivals et les événements compte tenu de leur apport au tourisme et à l'économie, tout particulièrement des festivals et des événements canadiens qui ne sont pas culturels et qui ne sont pas soutenus par Patrimoine canadien. Il faudrait y consacrer 25 millions de dollars par année. Il y a toute une catégorie de festivals non soutenus en ce moment qui souffrent. La pandémie de COVID-19 nous rappelle à quel point ils sont vulnérables. Nos amis de l'Association canadienne des foires et expositions, ou CAFE, soutiennent aussi notre demande.

En terminant, j'ajoute que les festivals et les événements ont vu leurs revenus autonomes diminuer de 89 % dans la première année de la crise. Les revenus gouvernementaux constituent la bouée de sauvetage leur permettant de maintenir leurs équipes et de présenter des activités en ces temps difficiles. Si l'on veut avoir des festivals et des événements après cette pandémie, il faut agir, il faut entendre ce qui vient du terrain et il faut entendre des associations comme FAME. Il y a de la détresse. Je conclus en citant un organisateur qui m'a écrit il y a quelques jours pour me dire: « Je suis découragé, frustré et à bout. »

Je vous remercie.

• (1605)

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Roy.

Nous passons maintenant à SaskTel Centre, avec Scott Ford, directeur exécutif, qui aura cinq minutes.

M. Scott Ford (directeur exécutif, SaskTel Centre): Bonjour à tous.

Avant de commencer mon exposé, je tiens à remercier les distingués membres du Comité permanent du patrimoine canadien pour le travail important qu'ils accomplissent au nom de tous les Canadiens.

Je tiens également à remercier le gouvernement du Canada d'avoir lancé et mis en œuvre les nombreux programmes qui ont été essentiels pour notre industrie, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada, la Prestation canadienne d'urgence et bien d'autres.

Je m'appelle Scott Ford. Je suis le directeur exécutif du SaskTel Centre, un aréna de 15 000 places à Saskatoon, en Saskatchewan. J'ai 30 ans d'expérience dans l'industrie du sport et du divertissement en tant qu'exploitant de sites et que promoteur d'événements. Je suis également membre de nombreuses industries et associations.

Le SaskTel Centre est une installation qui appartient à une société sans but lucratif relevant de la Saskatchewan Place Association Inc. Nous sommes indépendants de la Ville de Saskatoon.

Nous avons trois équipes de sport, soit les Blades de Saskatoon de la Western Hockey League, les Rush de la Saskatchewan de la National Lacrosse League et les Rattlers de la Saskatchewan de la Ligue élite canadienne de basketball. Au cours des 15 dernières années, notre installation s'est classée parmi les 200 arénas les plus achalandés au monde, ce dont nous sommes très fiers. Nous sommes probablement le plus petit marché à avoir figuré sur cette liste

Je peux vous raconter ce qui s'est passé ici à Saskatoon. Le 11 mars 2020, il a été décidé d'annuler les prix Juno de 2020 parce que le virus de la COVID-19 avait été identifié au Canada et qu'un cas avait été confirmé en Saskatchewan. Je présidais le comité organisateur de la cérémonie des Juno de Saskatoon. C'est l'un des premiers événements au Canada qui a été annulé.

Par la suite, nous avons assisté à l'annulation de l'ensemble des saisons sportives de nos trois équipes de sport et de tous nos concerts et spectacles familiaux en 2020 et 2021. Ces annulations n'ont pas seulement touché le marché et les installations où j'exerce mes activités. Partout au Canada, des installations de sport et de divertissement connexes ont fermé leurs portes et toutes les activités ont été annulées.

Près de deux ans plus tard, la pandémie de COVID-19 continue de dévaster l'industrie canadienne du divertissement. L'industrie du spectacle et des sports a été la première à être fermée et elle sera certainement la dernière à rouvrir sans restrictions.

Compte tenu des restrictions relatives aux rassemblements, qui empêchaient les spectateurs d'avoir accès aux gradins, le SaskTel Centre a continué de fournir les services importants suivants à notre collectivité. Nous avons mis sur pied la ligue de hockey du SaskTel Centre, ce qui a permis à de nombreuses équipes de hockey de la Saskatchewan de jouer dans nos installations uniquement à des fins

d'entraînement. Nous avons accueilli la clinique de vaccination contre l'influenza des autorités sanitaires de la Saskatchewan. Nous avons exploité un ciné-parc dans notre stationnement. Nous avons produit un concert à l'auto, qui mettait en vedette Brett Kissel, dans le cadre duquel nous avons tenu trois représentations à guichets fermés. Nous avons accueilli la première clinique de vaccination autochtone organisée par le Conseil tribal de Saskatoon, qui a duré trois mois et qui a obtenu un énorme succès. Nous en avons également profité pour apporter des améliorations techniques à nos installations, notamment un nouveau système Wi-Fi et un nouveau système de point de vente.

À ce jour, le SaskTel Centre a perdu 5 millions de dollars. À divers moments, nous avons mis à pied environ la moitié de notre personnel à temps plein et l'ensemble de notre personnel à temps partiel. En août 2021, nous avons commencé à ramener du personnel, mais nous n'avons toujours pas pourvu tous nos postes. Tous les organisateurs d'activités sportives et de divertissement au Canada vous diront la même chose.

Les dommages vont toutefois bien au-delà de nos opérations internes. L'écosystème des événements en direct comprend tout ce qui dessert l'industrie touristique en marge de ce domaine, et tous ces intervenants ont subi le choc de la pandémie de COVID-19.

Depuis le 11 juillet 2021, les événements et les rassemblements de grands groupes sont autorisés en Saskatchewan, à condition de respecter les modalités des ordonnances de santé publique provinciales...

● (1610)

La présidente: Il vous reste une minute.

M. Scott Ford: Pour ce qui est de l'industrie des tournées, ironiquement, les spectacles sont autorisés en Saskatchewan, mais pas dans d'autres marchés. Cela limite donc les tournées au Canada et a certainement un effet sur tout le monde.

Les événements en direct sont notre raison d'être. Ils inspirent la fierté à l'échelle de la ville, de la province et du pays. Ils atténuent le stress et sont importants pour notre bien-être mental. Les gens ont besoin de se réunir, de tisser des liens et de célébrer.

Il n'y a pas de guide sur la durée de la pandémie. Il viendra un moment où celle-ci sera loin derrière nous, mais d'ici là, l'industrie du divertissement en direct continuera d'avoir besoin de l'aide de tous les ordres de gouvernement.

Merci.

La présidente: Merci, monsieur Ford. Vous avez terminé juste à temps.

Nous allons maintenant passer aux questions et réponses. J'aimerais que tout le monde sache que le premier tour sera de six minutes par parti pour les questions et les réponses. Le temps alloué est de six minutes au total, et non pas six minutes pour la question seulement. Chers collègues, faites attention lorsque vous posez une question pour laisser le temps aux témoins de répondre. Mesdames et messieurs les témoins, je vous signalerai lorsque votre intervention arrivera à sa fin.

Merci beaucoup.

Nous allons commencer par le Parti conservateur et John Nater.

Monsieur Nater, vous avez six minutes.

M. John Nater: Merci, madame la présidente. Merci pour le rappel au sujet des six minutes.

Nous avons eu un excellent groupe de discussion cet après-midi. Franchement, je pense que nous pourrions probablement parler de cette question pendant plusieurs heures, soit bien plus que les six minutes auxquelles nous avons droit, mais je suis reconnaissant du temps que chacun de nos témoins nous a accordé aujourd'hui.

J'aimerais commencer par M. Mustakas, de Drayton Entertainment. Drayton se trouve dans le magnifique comté de Wellington, dans le nord de la circonscription que je représente. Nous apprécions la présence de son dirigeant, et il ne faut pas oublier que Drayton est constitué d'un réseau de sept salles et fait un excellent travail.

Monsieur Mustakas, j'aimerais que vous nous parliez de la façon dont vous fonctionniez avant la pandémie, du financement que vous avez reçu, de la façon dont vous montez vos productions, de la provenance du financement reçu, bref, de tout cela.

M. Alex Mustakas: Comme bon nombre des intervenants du secteur des arts de la scène le savent, le coût réel de la production de pièces de théâtre ne se reflète pas dans le prix moyen des billets. Nous comptons sur les commandites, les collectes de fonds et beaucoup de partenariats, mais la vente des billets est évidemment un élément important. Nous avons un modèle de durabilité dans le cadre duquel nous répartissons les coûts de préproduction entre plusieurs salles, étant donné que nos productions se déplacent d'une région à l'autre. Malheureusement, en mars 2020, tout cela s'est terminé du jour au lendemain. Non seulement nous avons dû fermer les salles, mais tous les revenus ont cessé, non pas uniquement ceux de la vente de billets, mais aussi ceux des commandites, des collectes de fonds, etc. Nous avons vécu une période très difficile.

Le problème, en ce moment, c'est l'incertitude, et je suis sûr que tous en sont conscients. J'en suis à la 200^e version de ma potentielle saison 2022. La situation ne change pas d'une semaine à l'autre, mais plutôt d'heure en heure, selon ce qui se passe dans les faits, et cela complique énormément les choses. Je pense que mon collègue John Lewis a fait allusion au fait que nous ne pouvons pas ouvrir du jour au lendemain. Le processus de création prend des semaines, des mois et parfois des années. Nous ne sommes pas un secteur typique où le produit est disponible sur les tablettes et peut être vendu dès que nous rouvrons. Ce n'est tout simplement pas ainsi que fonctionne le secteur de la création.

Ce sont là les défis auxquels nous faisons face en ce moment, monsieur Nater.

• (1615)

M. John Nater: Merci.

En rétrospective, vous avez parlé dans votre déclaration préliminaire des répercussions économiques. Je crois que c'est plus de 60 millions de dollars. À quoi cela ressemble-t-il concrètement? La plupart de vos salles se trouvent dans ce que nous pourrions considérer comme de petites collectivités rurales. Quel est l'impact concret de vos théâtres et de vos spectacles sur les collectivités que vous servez?

M. Alex Mustakas: Une grande partie du secteur de l'accueil dépend de nous — les gens dans les restaurants, les séjours à l'hôtel, le transport et ainsi de suite pour assister à nos spectacles. C'est un partenariat. Nous dépendons essentiellement les uns des autres. Ce-la a été difficile, parce que nous avons fermé et qu'eux aussi ont fer-

mé. C'est un problème. Les artistes ont également été très touchés. Bon nombre de nos acteurs et de nos musiciens, notamment, ont perdu leurs activités secondaires — la capacité d'enseigner en privé, de servir dans les bars et les restaurants et ainsi de suite.

Évidemment, nous avons un impact direct. La fréquentation des salles a un impact direct sur le tourisme et l'économie. Là où se trouvent nos salles en Ontario, je pense que l'impact économique est de plus de 82 millions de dollars. Tout s'est essentiellement arrêté du jour au lendemain.

M. John Nater: Merci.

La présidente: Il vous reste 2 minutes et 11 secondes, monsieur Nater

M. John Nater: Merci, madame la présidente. Je vais essayer de tirer parti au maximum du temps qu'il me reste.

Pour ce qui est de l'avenir, monsieur Mustakas, vous avez parlé de déstigmatiser le retour au théâtre. Je ne peux pas me prononcer pour tout le monde autour de cette table et sur Zoom, mais je pense que nous espérons tous que cela sera possible. Vous avez mentionné que vous en étiez à je ne sais plus quelle ébauche pour la saison 2022. Du point de vue fédéral, qu'est-ce que le Parlement et le gouvernement doivent faire pour vous donner une certaine certitude quant à l'avenir? De quels types de programmes, d'annonces ou d'engagements avez-vous besoin pour mettre en place une saison 2022 dont tout le monde pourra être fier?

M. Alex Mustakas: Tous mes collègues qui participent à cet appel ont proposé des programmes, de nouveaux programmes et le maintien de programmes qui existent déjà, mais je crois vraiment que nous avons besoin de messages. Le message doit venir d'en haut pour nous faire savoir qu'il sera sécuritaire de nous réunir de nouveau, nos activités étant communautaires de par leur nature. Nous avons besoin de cohérence, évidemment. Il est vraiment difficile de planifier une saison et d'investir dans une saison et de se voir dans l'obligation de fermer quelques mois plus tard. Il est réellement important de communiquer un message aux Canadiens.

Il y a un certain décalage, comme vous le savez. La fin de semaine dernière, certains d'entre nous qui aimons regarder le football ont vu plus de 80 000 spectateurs sans masque assister à un match et se sont demandé pourquoi nous ne pouvions pas nous rendre dans un théâtre pour assister à une pièce. Le message est très important pour l'avenir.

(1620)

La présidente: Merci, monsieur Mustakas.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. La parole est à Tim Louis du Parti libéral.

Monsieur Louis, vous avez six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur temps et de cette conversation très importante.

J'aimerais adresser mes questions à M. Mustakas et lui faire savoir à quel point nous sommes nombreux dans notre collectivité, à Kitchener-Conestoga et dans la région de Waterloo, et ailleurs évidemment, à être fiers du succès de Drayton, un projet de théâtre qui a fait ses débuts avec un employé, de nombreux bénévoles et une vision partagée. C'est vraiment un joyau pour toute notre région.

Nous avons parlé de l'incidence de la pandémie sur tout le monde dans tous les secteurs et, bien sûr, nous sommes ici parce que le secteur des spectacles sur scène est vraiment durement touché.

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Oui, madame Thomas.

Mme Rachael Thomas: Je suis désolée. Je sais que ce n'est pas sa faute, et peut-être suis-je la seule à avoir ce problème, mais je soupçonne que ce n'est pas le cas. Le son est assez mauvais et un peu dur pour nos oreilles. Je me demande si c'est la même chose pour les interprètes, ou si d'autres membres du Comité ont le même problème, et si cela pourrait être corrigé.

La présidente: Nous allons suspendre la séance un instant pour régler cette question.

M. Tim Louis: Madame la présidente, j'ai essayé le vieux truc d'éteindre et de rallumer. Est-ce que ça fonctionne?

La présidente: Merci.

Nous allons reprendre. Je vous accorde cinq minutes parce qu'il ne vous reste plus que 4 minutes 45.

M. Tim Louis: Merci. Je vais faire ce que je peux.

Je tiens à vous remercier encore une fois d'être ici, et je vais poursuivre mes questions à M. Mustakas.

Les gens voient ce qui se passe sur la scène, ils voient les acteurs, ils voient ceux qui sont devant leurs yeux, mais il y a aussi les coulisses, tous ces travailleurs contractuels, les musiciens, les concepteurs et plus encore. Pouvez-vous nous en dire davantage sur le pourcentage que ces personnes représentent et les défis de les garder dans ce secteur en attendant que les salles ouvrent?

M. Alex Mustakas: M. Lewis a fait allusion plus tôt au nombre de techniciens qui participent aux productions. Ils ont un rôle aussi important et, dans certains cas, plus important que les personnes sur scène. Ils sont un rouage essentiel de ce qui se passe sur scène.

Nous craignons de perdre certains de ces techniciens qualifiés au profit d'autres emplois. C'est un peu effrayant. Moi-même, en pensant à la saison estivale 2022, par exemple, je sais déjà que j'ai perdu un certain nombre de techniciens. Ce sera une catastrophe pour notre secteur parce qu'ils ont des années d'expérience et qu'on ne peut pas former des gens du jour au lendemain. On ne peut pas s'improviser concepteur ou technicien de son du jour au lendemain. Cela prend des années. C'est une véritable inquiétude pour nous tous, je pense.

M. Tim Louis: Je comprends cela, oui. Ce sont des gens qui ont passé presque toute leur vie à faire l'apprentissage de cette profession, et lorsqu'on leur pose la question, tout ce qu'ils veulent c'est retourner au travail.

Vous avez fait allusion plus tôt à l'aspect rassembleur du théâtre et au fait que l'un des problèmes est le temps qu'il faut pour planifier la programmation. On ne démarre pas ces productions... on a besoin de plus de prévisibilité. Il faut beaucoup de temps pour préparer ces représentations. Encore une fois, nous ne savons pas dans combien de temps cela se fera, mais vous l'avez mentionné, et vous en avez déjà parlé, et j'espère que vous pourrez nous en dire plus sur la façon dont nous pouvons déstigmatiser ce retour au théâtre.

Vous avez parlé d'une stratégie de marketing et de relations publiques. Quelles mesures faudrait-il prendre pour rétablir la confiance? Comme je l'ai dit, comment pouvons-nous aider? Faut-il

du financement ou un message direct? Seriez-vous prêts à travailler avec des associations ou des ordres de gouvernement? Que pouvons-nous faire pour rétablir cette confiance le moment venu?

M. Alex Mustakas: Je pense que tout cela est pertinent, monsieur Louis. Nous devons tous travailler ensemble en ce qui concerne les messages. Nous avons besoin de soutien. Franchement, nous avons peur d'annoncer une saison et de devoir l'annuler de nouveau, parce que cela touche beaucoup de gens, beaucoup d'accords de licence signés, de paiements et ainsi de suite. Un peu de certitude aiderait certainement à atténuer le risque. Nous avons essayé de maintenir les coûts de fonctionnement le plus bas possible, comme beaucoup d'entre vous l'ont fait. Quand pourronsnous nous rassembler en toute confiance? C'est malheureusement quelque chose qui nous échappe pour le moment, mais c'est quelque chose dont nous avons vraiment besoin.

M. Tim Louis: Je suis d'accord.

Dans le temps qu'il me reste, je veux souligner l'excellent travail que vous avez fait pour les artistes de la prochaine génération qui n'ont pas eu la chance d'être sur scène depuis deux ans. Pouvezvous nous parler un peu de l'académie des jeunes de Drayton Entertainment et de l'effet qu'elle aura sur la prochaine génération, sur leur santé mentale et sur nos collectivités, afin que tous prennent connaissance de cette initiative?

• (1625)

M. Alex Mustakas: Absolument. Nous sommes en train de construire une toute nouvelle installation. Vous parlez de philanthropie, et c'est grâce aux particuliers et aux sociétés qui croient au changement générationnel et à l'avenir dans notre industrie. Nous avons l'intention d'enseigner non seulement les arts de la scène, mais aussi les arts techniques. Comme vous le savez, les programmes artistiques dans les écoles sont malheureusement les premiers à subir des coupures. Nous essayons de combler un vide pour l'avenir.

M. Tim Louis: C'est parfait. Merci encore de votre temps.

La présidente: Vous avez terminé juste à temps. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Champoux, du Bloc, pour six minutes.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie les témoins de s'être présentés devant le Comité aujourd'hui, malgré un assez court avis. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Je voudrais revenir un peu sur la présentation de M. Roy, du RÉ-MI, que nous avons entendue un peu plus tôt.

Bonjour, monsieur Roy. Je suis content de vous voir parmi nous aujourd'hui.

Nous avons abordé le même sujet ensemble à l'automne 2020. Les choses se sont-elles améliorées à la suite des recommandations que ce comité a faites au gouvernement?

M. Martin Roy: Bonjour, monsieur le député.

Effectivement, beaucoup de travail a été fait. Des mesures intéressantes ont été annoncées dans le budget de 2021-2022, mais, concrètement, elles se sont mal déployées en général.

Je vous disais que l'Initiative d'appui aux grands festivals et aux événements posait des problèmes. Ces 200 millions de dollars ne permettent pas de remplir toutes les promesses qui ont été faites, et l'autre somme de 200 millions de dollars, qui inclut notamment l'aide aux festivals locaux, n'est toujours pas arrivée sur le terrain. Alors, il y a un problème. On va bientôt célébrer le premier anniversaire de ce budget, alors que l'argent n'est pas encore arrivé sur le terrain. Je ne comprends pas ce qui cloche.

Bien sûr, il reste aussi un problème de santé publique. Vous savez comme moi que l'on prend toutes les mesures nécessaires, mais j'aimerais aussi plaider en faveur de la science. Si la science et le principe de précaution nous ont amenés à annuler des festivals et des événements dans les premières années, on sait maintenant qu'à l'extérieur, les risques sont relativement faibles. Encore récemment, une étude réalisée par l'Université du Colorado et l'Université d'Oxford a établi que, même dans de grands rassemblements à l'extérieur, il n'y a pas de risques démesurés, surtout si l'on fait ces rassemblements dans les provinces où il y a eu l'instauration d'un passeport vaccinal et que celui-ci inclura bientôt trois doses, comme ce sera le cas au Québec.

Il s'agit donc d'un ensemble d'éléments. Il faut tenir compte à la fois des mesures gouvernementales et de la santé publique pour déstigmatiser les arts, comme le disait mon collègue. On sait qu'à l'extérieur, les risques sont faibles. À l'intérieur, c'est la même chose et il y a moyen d'y arriver, puisque les spectateurs portent des masques dans les salles de spectacle. Il n'y a donc pas de raison d'être complètement fermé en ce moment. On sait qu'en France, en particulier, le secteur de la culture continue de fonctionner de même qu'en Belgique. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le cas au Canada aujourd'hui.

M. Martin Champoux: Il y a des pays où on a compris que la culture n'était pas qu'une dépense et que c'était une industrie qui rapportait. C'est une mentalité que l'on peine à adopter.

Comme vous l'avez dit tantôt, et comme on l'a répété et entendu souvent dans les discussions tenues avec divers intervenants et représentants de l'industrie culturelle, le mot d'ordre est « prévisibilité ». On ne peut pas organiser un festival en un mois ou quelques semaines. On doit le savoir d'avance.

Ce que vous me dites, c'est qu'à la suite des recommandations du Comité, le gouvernement a fait des annonces intéressantes sur le plan budgétaire, mais que vous n'avez toujours pas reçu l'argent, alors que nous sommes en février. Vous ne pouvez toujours pas planifier la saison à venir.

Ai-je bien compris?

M. Martin Roy: Vous avez très bien compris, c'est bien le cas.

On a commencé à recevoir les premiers dossiers dans le cadre de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements juste avant les Fêtes. Cette initiative est gérée par les agences de développement économique. On est en train de répondre aux demandes ces jours-ci, ces semaines-ci.

Si vous me le permettez, je vais vous en dire un peu plus au sujet de cette initiative. Le problème principal, c'est qu'il a fallu huit mois pour déployer cette initiative, alors qu'il s'agit d'un programme d'une durée de deux ans. Vous comprendrez donc que, dans les faits, cela devient un programme d'un an, puisque nous tenons une édition de festival par année.

J'aimerais vous faire une suggestion, et vous serez tous satisfaits d'entendre qu'elle se ferait à coût nul. J'implore le Comité de prolonger cette initiative d'appui à tout le moins jusqu'au 31 mars 2024, parce que, pour l'instant, cela ne tourne pas rond. Il s'agit d'un premier aspect problématique.

Du côté de Patrimoine canadien, comme je vous le disais, les détails relatifs au Fonds de réouverture n'ont pas été dévoilés. Les gens ne savent pas ce qui se passe. Certains ont reçu des chèques en 2021 après la tenue de leur festival ou de leur événement. Comment peut-on prévoir ses dépenses et maximiser l'investissement public lorsque l'on reçoit un chèque après coup? C'est extrêmement difficile.

Je comprends que tout le monde est débordé, que des programmes spéciaux s'ajoutent aux programmes courants et qu'il est très difficile de mettre en œuvre tous ces programmes, mais il faut vraiment que les chèques soient envoyés et que les gens soient soutenus rapidement.

• (1630)

M. Martin Champoux: Il me reste très peu de temps, monsieur Roy.

En quelques secondes, pouvez-vous me dire quel est l'état des troupes actuellement? On parle beaucoup de l'exode des techniciens, des experts de la scène et du spectacle. Selon ce que vous constatez, comment est le moral des acteurs de l'industrie?

M. Martin Roy: Comme je le disais à la fin de mon intervention, les gens sont découragés, frustrés, à bout. Aux catégories d'emplois que vous avez mentionnées, il faudrait ajouter les organisateurs.

Imaginez la situation d'un directeur général de festival qui a un budget annuel de 5 à 7 millions de dollars. Que peut-il faire en ce moment? Comment peut-il garder ses troupes autour de lui? Que fera-t-il en ce qui a trait à la programmation de l'été 2022? Il ne sait même pas dans quel contexte l'événement va pouvoir se dérouler. Est-ce qu'il pourra accueillir un maximum de personnes? Est-ce que la présence du public sera permise? Est-ce qu'il pourra inviter des artistes internationaux et être en mesure de les payer? Nous sommes dans le néant le plus total.

M. Martin Champoux: Avez-vous l'impression que vous aurez des difficultés quant à l'embauche?

Le ministre du Patrimoine canadien vient d'annoncer un fonds d'aide pour les travailleurs autonomes du secteur de la culture, justement. Avez-vous l'impression que cela va donner un coup de main? Est-ce que ces ressources supplémentaires seront suffisantes?

- M. Martin Roy: Il faudra voir ce qui se passera. Dans le passé, je me suis réjoui lors du dépôt du budget, et j'ai un peu déchanté par la suite. Je ne me fie donc pas aux annonces, mais plutôt à la mise en oeuvre des mesures annoncées.
- M. Martin Champoux: Nous allons espérer qu'elles suivront plus rapidement cette fois-ci.

Je vous remercie, monsieur Roy. Nous allons nous reparler plus tard.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Champoux.

Nous passons maintenant à Peter Julian, du Nouveau Parti démocratique.

Vous avez six minutes, monsieur Julian.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous nos témoins de leurs interventions très convaincantes. Nous espérons que vous et vos familles continuerez de demeurer en sécurité et en santé pendant cette pandémie.

Monsieur Lewis, je vais commencer par vous. Merci beaucoup de votre exposé. J'ai de la famille et des amis qui sont membres de l'Alliance internationale des employés de scène. Vous faites un travail fantastique.

J'ai deux questions pour commencer. Premièrement, vous avez parlé de vos 160 000 membres. Pouvez-vous nous en dire plus sur les répercussions que la pandémie et l'absence de certains programmes ont eues sur ces 160 000 personnes, ces Canadiens qui travaillent dans l'industrie?

Deuxièmement, vous avez fait un certain nombre de suggestions, comme la bonification des recettes et une assurance gouvernementale. Vous avez également mentionné que le Royaume-Uni et l'Australie sont deux exemples d'endroits où il y a eu une réponse plus complète dans ces domaines. Pouvez-vous nous parler de pratiques exemplaires à l'échelle internationale pour le secteur des arts et de la culture qui n'ont pas encore été mises en place au Canada?

M. John Lewis: Je vous remercie de la question.

L'année a été un peu étrange pour l'Alliance parce que, comme tout le monde l'a dit, il va y avoir un véritable problème de rétention des équipes. Je peux vous dire que les choses allaient bien jusqu'à l'automne 2021. Les salles commençaient à rouvrir un peu. Il y avait un sentiment d'optimisme. Et puis, ce que j'appellerais le « double coup dur » d'Omicron et de la fin de la Prestation canadienne de la relance économique a eu un impact dramatique et dévastateur sur l'industrie. La santé mentale de mes membres, des gens qui travaillent dans l'industrie, n'a jamais été aussi mauvaise. Je n'avais jamais vu cela auparavant. Nous avons mis en œuvre des programmes de santé mentale et de bien-être. Je n'avais jamais vu un tel désespoir. Habituellement, autour de Noël, il y a beaucoup d'emplois dans l'industrie. Tout cela est arrivé à un très mauvais moment.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons un taux d'emploi record. L'Alliance internationale des employés de scène s'occupe non seulement des spectacles sur scène, mais aussi de la production cinématographique et télévisuelle. En 2021, nous avons vu des niveaux records d'emploi. Un certain nombre de nos membres sont passés à la production cinématographique et télévisuelle et, très franchement, bon nombre d'entre eux ne reviendront pas. C'est dans l'ordre des choses. Je pense que M. Mustakas et d'autres ont dit que les gens ont trouvé d'autres industries où travailler. C'est l'une de nos préoccupations pour l'avenir.

Pour ce qui est des autres pays et de la question de l'assurance... nous l'avons fait au Canada. Nous l'avons fait pour l'industrie cinématographique canadienne lorsque la question du retour au travail s'est révélée problématique. Les studios américains n'en avaient pas besoin, mais les producteurs canadiens, oui. Nous avons créé ce plan complexe pour soutenir financièrement les producteurs de films canadiens dans le cadre d'une assurance de type COVID-19. Ce programme a été largement utilisé et était excellent. Il a remis l'industrie nationale sur les rails. C'est ce que nous souhaitions.

Les médias ont beaucoup parlé de l'annulation de Come From Away. Je suis tout aussi préoccupé par la production de Harry Potter qui doit venir à Toronto. Il faut un investissement de 25 millions de dollars pour mettre ce projet en marche. C'est un investissement majeur. Sans aucune forme de soutien financier, il est très difficile pour un producteur de prendre la décision de présenter ce spectacle en sachant que tout pourrait s'écrouler si, tout à coup, il y avait une réduction de 50 % du nombre de places. C'est ce qui vise un régime d'assurance, c'est-à-dire habiliter les producteurs et les inciter à aller de l'avant avec leurs plans en sachant qu'il y a une forme de soutien. C'est là que nous avons pris du retard par rapport à d'autres pays, notamment le Royaume-Uni et l'Australie. Encore une fois, pour Come From Away, nous sommes le seul pays à avoir annulé la production. Le spectacle a continué d'être produit aux États-Unis. Il a continué d'être produit en Australie et au Royaume-Uni. C'était plutôt ironique étant donné la nature de l'histoire. Mais nous devons faire preuve de résilience. Nous devons être forts et aller de l'avant.

• (1635

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

J'aimerais revenir sur un de vos commentaires. La Prestation canadienne de la relance économique a pris fin à 72 heures d'avis, ce qui a eu des effets dévastateurs sur des collectivités partout au pays. Quels mots utiliseriez-vous pour qualifier l'interruption abrupte de la Prestation canadienne de la relance économique par le gouvernement libéral? Dévastatrice ou catastrophique? Quelles ont été les conséquences pour vos membres de se faire couper l'herbe sous le pied avec seulement deux jours de préavis?

La présidente: Il vous reste une minute.

M. John Lewis: À l'époque, nous avions un certain espoir. Nous pouvions voir une reprise dans l'industrie, mais peu de temps après, tout s'est effondré. Sans ce filet de sécurité, les conséquences ont été dévastatrices. Je suis dans ce domaine depuis longtemps, et je n'ai jamais vu autant de désespoir.

Dans l'industrie, il faut beaucoup de formation. Cela a vraiment une incidence sur nos membres plus jeunes qui proviennent de divers horizons et qui commencent tout juste à entrer dans l'industrie. Ce sont eux qui sont les plus durement touchés, et c'est malheureux, car ce sont eux qui sont notre avenir.

M. Peter Julian: Merci.

Vous diriez donc « dévastatrice », et cela a mené à...

La présidente: Monsieur Julian, votre temps est écoulé. Je suis désolée.

M. Peter Julian: Il me reste 15 secondes, madame la présidente. Je me chronomètre moi-même.

La présidente: Alors, allez-y rapidement.

M. Peter Julian: En résumé, la situation a été dévastatrice, et vous parlez de répercussions profondes.

Merci beaucoup de votre témoignage, monsieur Lewis. Il est très important que le Comité soit mis au courant.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Julian.

Nous passons maintenant au deuxième tour, qui est différent. Le même principe s'applique, mais notre deuxième tour prévoit cinq minutes pour les conservateurs et cinq minutes pour les libéraux et deux minutes et demie pour le Bloc et le NPD.

Nous allons commencer par M. Waugh, du Parti conservateur.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, madame la présidente.

Je me souviens très bien du 13 mars 2020. J'étais dans mon bureau à 8 heures le matin. J'ai téléphoné au SaskTel Centre, où l'on se préparait pour les prix Juno, la vitrine de l'industrie canadienne de la musique.

Monsieur Ford, vous avez répondu au téléphone à 7 heures, heure de la Saskatchewan. Vous aviez appris que les prix Juno avaient été annulés. Dans ma ville, 9 millions de dollars ont été perdus pour cet événement qui devait s'étendre du vendredi au dimanche.

Pouvez-vous nous parler de cet aspect et, puisque vous étiez président, de ce que cela a signifié non seulement pour le SaskTel Centre, mais pour toute la collectivité de Saskatoon?

• (1640)

M. Scott Ford: Merci, monsieur Waugh. Cela a certainement eu un effet dévastateur pour notre collectivité.

Les prix Juno ne sont pas seulement un spectacle de remise de prix qui devait se tenir dans notre aréna du SaskTel Centre. Il s'agit d'un événement qui devait se dérouler dans diverses installations de la ville de Saskatoon. Il y a un dîner de gala. Il y a la coupe Juno. Il y a le Junofest dans toutes les boîtes de nuit. Les prix Juno se déroulent dans environ 30 sites différents. Lorsque vous avez un événement comme celui-là, qui est confirmé, qui s'intègre très bien à votre marché, et qui doit se dérouler dans les deux jours qui viennent, et qui est annulé deux jours plus tard... cela a un effet dévastateur, non seulement pour tous nos partenaires, mais aussi pour notre collectivité.

Pour ce qui est des retombées économiques, comme vous l'avez mentionné, monsieur Waugh, on parle de 8 à 10 millions de dollars qui se sont envolés pour la ville de Saskatoon.

Il suffit de s'en remettre, mais cette période a été très difficile. Je pense que toutes les salles qui y participaient avaient organisé leur calendrier pour rendre leurs installations disponibles pour les prix Juno, de sorte qu'elles ont perdu des contrats de location. Je pense aussi à tous les travailleurs et aux milliers de bénévoles que nous avions, qui avaient consacré beaucoup de temps et d'énergie pour être les ambassadeurs de notre province et de notre ville.

Il a été très difficile de ne pas pouvoir tenir cet événement. Cette période a été très dure pour nous.

M. Kevin Waugh: Oui.

M. Scott Ford: Ironiquement, monsieur Waugh, immédiatement après cela, tout le reste s'est arrêté. Ce fut probablement le premier grand événement à être annulé au Canada.

M. Kevin Waugh: Sans doute.

M. Scott Ford: La situation a fait boule de neige. La première chose que nous avons sue, c'est que tous les événements sportifs étaient annulés.

Nous ne nous sommes toujours pas rétablis. Notre industrie traverse une période difficile à l'heure actuelle.

M. Kevin Waugh: Eh bien, c'est justement sur ce point que je veux insister, parce que notre province est ouverte. Vous avez tenu les épreuves pré-olympiques de curling en novembre. En ce moment, les gradins sont absolument vides au tournoi des Scotties à

Thunder Bay. Je suis les matchs des Rush de la Saskatchewan de la Ligue nationale de crosse. Leur public a baissé de moitié.

Et qu'en sera-t-il à l'avenir? Comme entreprise qui soumissionne pour des événements, comment faites-vous pour savoir combien d'argent investir, sachant que la participation sera de moitié ou même de trois quarts inférieure à vos prévisions?

M. Scott Ford: Lorsque nous avons commencé à soumissionner pour les épreuves canadiennes de curling, nous nous attendions à dépasser les 8 000 spectateurs par match. En Saskatchewan, le curling a énormément d'adeptes, comme partout ailleurs dans l'ouest du Canada. Les anciens Briers ont obtenu ces chiffres assez facilement. Les championnats canadiens de curling sont le meilleur produit de Curling Canada. C'est certainement ce que l'on prévoit. Les associations, tout comme les prix Juno, ont besoin de ces événements majeurs pour remplir leurs coffres et poursuivre leur programmation. Les Juno et Curling Canada ont besoin de ces compétitions pour réussir. Ils ont besoin des recettes, de l'argent que leur rapportent les billets.

Nous fonctionnions à moins de 3 000 spectateurs par match. Nous étions heureux de la tenue de cet événement même si les choses n'étaient pas tout à fait à la hauteur. Mais il n'y a pas que nos associations sportives nationales qui soient touchées. On pourrait parler du Championnat mondial hockey junior. Ils ont tenté à deux reprises de se présenter à Edmonton, mais ils n'ont pas réussi à décoller. Tout le travail et l'argent consacrés à la production de ces événements... Ces événements ont été annulés ou se sont déroulés sans public. C'est difficile pour l'industrie. C'est difficile pour les associations qui organisent ces événements. C'est difficile pour nos promoteurs et nos locataires.

La Rush de la Saskatchewan de la ligue nationale de crosse de Saskatoon est la ligue qui attire le plus de public. Nous attirions plus de 13 000 spectateurs par match. Nous sommes maintenant en plein fonctionnement, mais nous n'attirons que 6 000 adeptes par match. Les Blades de Saskatoon comptaient autrefois quelque 4 500 spectateurs. Nous n'en attirons plus guère que 2 500. Tout est en baisse.

Je crois vraiment qu'il faut une stratégie nationale pour rassurer le consommateur. Quel a été le message jusqu'ici? On a invariablement préconisé qu'il fallait rester loin des foules, travailler de chez soi et autres choses de ce genre.

La présidente: Vous avez 15 secondes, monsieur Ford.

M. Scott Ford: Pour ce qui est des messages, il faut une stratégie nationale pour rassurer le consommateur. Je pense qu'il doit y avoir une certaine continuité afin que les tournées de spectacles et les grands producteurs sachent à quoi s'en tenir à l'avenir.

• (1645)

La présidente: Merci beaucoup, messieurs Waugh et Ford.

Nous allons maintenant passer à la deuxième question, qui vient de Michael Coteau, du Parti libéral.

Vous avez cinq minutes, monsieur Coteau.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Merci, madame la présidente. Je vous remercie de m'en donner l'occasion.

Avant de poser une question concrète, j'aimerais dire aux représentants des secteurs de la culture, du patrimoine et des sports, à tous les secteurs ici présents, merci pour ce que vous faites. Je sais que les secteurs de la culture et du sport ont été parmi les plus durement touchés par la COVID-19.

Par exemple, j'ai passé beaucoup de temps dans le secteur de la culture ici, en Ontario, et dans le secteur des sports et de l'athlétisme. Nous savons qu'ils apportent énormément à notre économie. Par conséquent, je remercie tous ceux qui participent aujourd'hui et qui contribuent à l'édification d'un si grand pays.

Nous savons qu'au sortir de cette pandémie, il nous faudra de quoi nous rassembler plus que jamais comme les Canadiens que nous sommes. Nous savons que les gens ont beaucoup de défis à relever. La culture, le patrimoine et les sports contribueront vraiment à nous relever et à nous remettre sur la bonne voie.

J'ai une question pour Mme Hall, du Nia Centre.

Félicitations pour les locaux de 17 000 pieds carrés que votre organisation défend contre vents et marées. C'est vraiment nécessaire.

Si nous songeons aux nombreux problèmes d'occupation des espaces existants et de conservation de la clientèle qui sont à l'ordre du jour, je sais qu'il a été particulièrement difficile pour la communauté noire de trouver des locaux disponibles ici à Toronto.

Chaque communauté a été touchée de différentes façons. Dans votre exposé, vous avez mentionné que vous avez pris des mesures pour faire face à la pandémie, mais je suis certain que vous avez également collaboré et travaillé avec d'autres groupes de la ville, de la région du Grand Toronto, de la province et de partout au pays qui pourraient être considérés comme des groupes non traditionnels.

J'espérais que vous pourriez nous dire ce que font, selon vous, d'autres groupes comparables au vôtre. Quels sont les autres défis qu'ils pourraient devoir relever comme groupes culturels non traditionnels ici en Ontario et partout au pays?

Mme Alica Hall: Je pense qu'il y a un défi à relever pour divers organismes représentant les intérêts des artistes noirs, qui sont évidemment aussi appelés à intervenir à présent que nous explorons notre histoire en tenant compte des facteurs raciaux. Ils doivent pouvoir participer à ces conversations et diriger ces discussions sur la façon de créer une reprise plus diversifiée et inclusive.

C'est à peine s'il y a des ressources pour le faire. Les gens leur demandent de trouver des artistes, de fournir une rétroaction, d'élaborer des cadres d'équité, de parler des saisons à venir et ainsi de suite. Ils jouent un rôle de plus en plus prépondérant et travaillent de plus en plus fort dans le secteur, mais il n'y a tout simplement pas suffisamment de ressources pour pouvoir s'y prendre efficacement.

L'espace demeure un problème. Inutile de vous rappeler la situation du marché du logement partout au pays, et particulièrement en Ontario, où la hausse des prix finit par exercer des pressions sur d'autres types d'infrastructure. Le loyer à payer pour un local au centre-ville est différent de celui des quartiers résidentiels. Nous voulons donc créer des espaces abordables pour les petits groupes communautaires afin qu'ils puissent monter des pièces de théâtre et utiliser nos locaux pour des expositions dès que nous pourrons nous réunir de nouveau.

L'espace, même pendant la pandémie et les brèves occasions dont nous disposons pour nous réunir, que ce soit pour des festivals ou des événements culturels, est difficile à trouver et très coûteux en raison des pressions auxquelles nous faisons face à Toronto.

M. Michael Coteau: J'aimerais poser une autre question.

D'après ce que vous avez vu avec les différents modèles de financement, aux niveaux fédéral, provincial et municipal et les divers conseils qui fournissent du financement, que pouvons-nous faire différemment? Comment pouvons-nous modifier l'aide ou les subventions actuelles pour mieux servir la communauté noire ou toute autre communauté qui pourrait ne pas correspondre au modèle traditionnel ou aux relations qui existent normalement entre les bailleurs de fonds et les organisations?

(1650)

Mme Alica Hall: C'est une excellente question, et je me sens bien placée pour y répondre, car j'ai commencé ma carrière au Fonds Action Jeunesse, un fonds mis sur pied par le gouvernement provincial de l'époque, sous la direction de Kathleen Wynne, pour investir concrètement dans les jeunes noirs des quartiers défavorisés. J'ai vu de mes propres yeux à quoi ressemblait un partenariat avec des organismes communautaires et des jeunes Noirs qui travaillent ensemble à lancer des initiatives et à obtenir l'argent nécessaire pour créer des espaces sûrs où les jeunes peuvent se réunir.

Nous avons vu ce modèle reproduit avec le travail que vous avez fait pour concevoir le plan d'action pour les jeunes de l'Ontario. Le gouvernement fédéral n'a pas encore adopté ce genre d'approche ciblée pour travailler avec une fondation ou un organisme indépendant desservant la communauté noire. Je sais que c'est prévu dans le budget fédéral actuel. J'applaudis le travail de cette motion et j'ai vraiment hâte qu'elle prenne vie. La fondation peut s'occuper de tisser des partenariats avec des organismes communautaires sur le terrain.

Je pense que d'autres personnes qui ont participé à l'appel en ont parlé. Dans le cas de certains programmes et investissements, les gens ne sont tout simplement pas au courant ou n'ont pas suffisamment de temps pour présenter des demandes et les faire approuver par le Conseil des arts du Canada. Il faut être approuvé et présenter une demande 30 jours à l'avance avant même de pouvoir solliciter un financement d'appoint.

M. Michael Coteau: Nous reste-t-il une petite minute ou avonsnous terminé?

La présidente: Non, votre temps est écoulé. Merci.

Désolée, monsieur Coteau.

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais revenir à M. Roy, représentant du RÉMI, et au sujet que nous avons abordé tout à l'heure.

Évidemment, lors des vagues successives de la pandémie, nous avons régulièrement eu l'occasion de discuter avec les différents acteurs du milieu culturel, particulièrement du Québec, mais aussi de partout au Canada. Je constate que plusieurs programmes ont été mis en place, mais concentrons-nous sur ceux qui vous concernent davantage, monsieur Roy. Plus tôt, vous avez parlé de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements. Nous avons aussi parlé du Fonds de réouverture, du Fonds de relance pour les secteurs des arts et j'en passe.

Selon vous, y a-t-il trop de programmes? Sont-ils trop ciblés, de sorte qu'ils sont moins facilement adaptables à la réalité changeante engendrée par la pandémie?

M. Martin Roy: Il s'agit d'une question complexe.

En ce qui nous concerne, nous avons été bien servis par le fait qu'il y a des programmes horizontaux, c'est-à-dire des programmes qui s'appliquent à tout le monde, et des programmes sectoriels. C'est grâce à l'ensemble de ces programmes si, jusqu'à maintenant, nous avons pu naviguer et survivre.

Le problème, c'est que les programmes sectoriels posent un certain nombre de difficultés sur le terrain — ils en posent davantage que les programmes transversaux —, parce qu'ils ne sont pas toujours adaptés.

Dans le cas de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements, on demande aux grands festivals d'investir dans le développement de produits. Il s'agit d'un effort tout à fait louable. Toutefois, ce n'est pas logique de demander à quelqu'un de faire agrandir sa maison alors qu'il a de la difficulté à payer la facture d'électricité. Or c'est un peu ce qui se passe en ce moment sur le plan de l'Initiative.

- M. Martin Champoux: Selon vous, les programmes sont-ils bien ficelés? Patrimoine canadien est-il l'organisme ou le ministère le mieux placé pour gérer les programmes? Croyez-vous que le ministère a suffisamment de flexibilité?
- M. Martin Roy: Comme je le disais tout à l'heure, nous ne comprenons pas pourquoi tous les festivals sont *de facto* sous la responsabilité de Patrimoine canadien alors que l'on devrait reconnaître les répercussions touristiques et économiques de certains d'entre eux. Tous les festivals ne sont pas culturels, mais tous les festivals sont des moteurs économiques et touristiques. C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'il devrait y avoir une intervention complémentaire de la part des ministères à vocation économique et des agences de développement économique régional.

M. Martin Champoux: Absolument.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Roy.

Je donne la parole à Peter Julian, du NPD, pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Peter Julian: Je vous remercie beaucoup, madame la présidente

J'aimerais moi aussi revenir à M. Roy.

Monsieur Roy, votre témoignage était très percutant. L'année passée, on a approuvé un fonds de développement de 25 millions de dollars. Un an plus tard, l'argent n'a pas encore été distribué.

Quelles sont les conséquences de l'inaction du gouvernement? Il a annoncé quelque chose, mais, jusqu'à maintenant, rien n'a été donné au secteur des événements majeurs. Y a-t-il des événements qui ne pourront pas survivre? Y a-t-il des employés qui se sont retirés de l'industrie? Quelles sont les conséquences du délai d'un an qui, à mon avis, est inacceptable?

• (1655)

M. Martin Roy: C'est l'absence totale de prévisibilité. Nous sommes déjà assez dans le noir, dans le néant, et nous sommes toujours aux prises avec toutes ces difficultés.

Le budget a été présenté en avril. En ce qui concerne l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements, comme je vous le disais, les demandes ont commencé à être transmises au mois de novembre. Cela a pris plus de six mois à mettre en place. Ce n'est qu'au mois de juin que le ministère du Patrimoine canadien a donné les détails de l'annonce qui avait été faite en avril.

On a annoncé à ce moment-là le Fonds de réouverture et le Fonds de relance. En ce qui a trait au Fonds de relance, il a été déployé, mais le Fonds de réouverture se fait toujours attendre. Le problème est d'une grande complexité. Je dois vous dire qu'il y a encore beaucoup de confusion sur le terrain. Les gens ne savent plus à quel saint se vouer. Dans le cas du Fonds de réouverture, par exemple, nous aurons à soumettre des projets pour obtenir de l'argent. Toutefois, il faut quand même les concevoir, ces projets. Pour l'instant, aucun détail n'a été transmis à ce sujet. Des fonds de 25 millions de dollars sont prévus, mais Dieu sait quand nous y aurons accès.

- **M.** Peter Julian: Est-ce que cela veut dire que des événements majeurs ne pourront pas se tenir, qu'ils seront annulés étant donné que les délais auront été trop longs? Est-ce le résultat, ou la conséquence, qui en découle?
- M. Martin Roy: Cela serait le résultat du travail des différentes directions de la santé publique.

En ce qui nous concerne, nous trouvons que ce ne sont pas des investissements optimaux. Si les chèques arrivent après les événements, ce n'est pas une bonne chose.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Roy. Vous vous en tirez très bien avec votre temps.

Nous allons maintenant passer au troisième tour. C'est un tour de cinq minutes pour Leslyn Lewis, du Parti conservateur.

Vous avez la parole, madame Lewis.

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Merci, madame la présidente.

Chers témoins, je tiens à vous remercier tous de nous avoir mieux renseignés sur vos besoins particuliers et ceux de votre industrie et de nous avoir donné une meilleure idée des difficultés que vous avez connues ces deux dernières années.

Ma question porte sur la réponse de Mme Hall. J'aimerais savoir si elle a été en mesure de compenser une partie de ses difficultés économiques en offrant certains programmes en ligne.

Mme Alica Hall: Merci de cette question, madame Lewis.

Je dirais que, pendant la pandémie, nous avons continué d'attirer des jeunes intéressés par une carrière dans le domaine des arts dans le cadre d'ateliers et de programmes en ligne. Nous avons offert de nouveaux programmes de santé mentale aux artistes qui éprouvent des difficultés. Grâce à une partie des fonds d'urgence pour la relance, nous avons pu leur offrir la possibilité de suivre une thérapie à faible coût, compte tenu des défis et des pressions auxquels ils étaient confrontés.

Nous continuons de travailler avec d'autres organisations pour établir des partenariats et utiliser leurs locaux, ce qui nous a permis de réduire les coûts d'exploitation pendant que nous étions en construction.

Par ailleurs, les coûts de construction ont augmenté en raison de la pandémie, notamment en raison de la pénurie d'acier et de la diminution du nombre de travailleurs sur place, ce qui a retardé les travaux. Nos coûts d'immobilisations globaux ont sensiblement augmenté. Il nous a fallu reporter une partie des économies pour pouvoir inaugurer nos locaux à l'automne de cette année.

En fait, ce qui nous inquiète, ce n'est pas nécessairement de pouvoir fonctionner en attendant que les portes s'ouvrent à l'automne, mais les coûts d'exploitation plus élevés qu'il nous faudra supporter dès lors pour couvrir diverses fonctions à l'interne, notamment pour la gestion de la technologie.

Ce sont là quelques-uns des défis que nous cherchons à relever et nous encourageons les gens à y réfléchir pendant que nous nous repositionnons, que nous repensons à la reprise et que nous commençons à vivre dans cette nouvelle normalité.

Mme Leslyn Lewis: Je suppose que la fourchette démographique, les personnes, les artistes, etc. que vous desservez sont surreprésentés par rapport à d'autres groupes racialisés, n'est-ce pas?

Mme Alica Hall: Tout à fait. Je dirais que 85 % de nos artistes et de nos participants sont des Canadiens noirs, mais nous avons aussi des représentants de toute une diversité d'autres communautés racialisées qui participent à nos programmes et viennent découvrir les traditions artistiques des Noirs.

Mme Leslyn Lewis: Vous avez parlé du Fonds Action Jeunesse. Lorsque je m'occupais de Trillium, j'ai eu l'occasion de travailler à ce fonds qui, je crois, n'est qu'une mesure transitoire. J'ai constaté que le fait de devoir composer non seulement avec les contraintes économiques et autres de la COVID-19... Je suis curieuse de connaître certaines des intersectionnalités que vous avez dû régler pour surmonter ces problèmes complexes.

• (1700)

Mme Alica Hall: Absolument.

De toute évidence, la santé mentale est un enjeu aussi grave que répandu partout au Canada. Le problème de la précarité et le fait de ne pas savoir où se trouvent les débouchés se sont vraiment aggravés pour les artistes noirs. Bon nombre d'entre eux voyaient d'importantes occasions de présenter leur travail dans de nouveaux espaces, expositions et spectacles. Ils étaient vraiment emballés par la façon prometteuse dont leur carrière progressait. La fermeture de nos locaux leur a fait s'interroger sur la viabilité de leur carrière ou la possibilité de la reprendre. Il y a un sentiment réel de perte et de douleur que notre communauté doit encore surmonter. La santé mentale est certainement un facteur.

Bien sûr, à Toronto, il y a la pression supplémentaire de la pénurie de logements abordables. Nous risquons de perdre la capacité

des artistes de vivre, de travailler et de créer dans notre ville parce que c'est tout simplement prohibitif. Il y a des pressions importantes. Je vais me pencher attentivement sur... Nous sommes en train de réaménager notre quartier et de chercher des logements abordables. C'est un véritable point de pression pour s'assurer que le secteur créatif et les artistes qui en sont le moteur puissent demeurer dans le milieu dont ils font partie.

Enfin, il y a la question de l'accès aux espaces de travail pour les artistes. Les ateliers où ils peuvent travailler coûtent cher. Il y a beaucoup de fermetures. Pendant la pandémie, nous avons notamment offert des micro subventions à une centaine d'artistes pour les aider à se perfectionner et à se procurer les fournitures nécessaires pour produire des œuvres à la maison. Nous l'avons baptisée la subvention pivot, car il s'agit d'arriver à pivoter sur soi-même pour vraiment s'adapter. Elle les a aidés à continuer de travailler pendant la pandémie et à accéder à des formes de soutien à domicile qui pouvaient les aider à progresser dans leur carrière.

Ce sont là quelques-unes des principales priorités et des principaux enjeux auxquels sont confrontés les artistes noirs en particulier.

Mme Leslyn Lewis: Merci.

La présidente: Merci.

Il vous reste huit secondes, madame Lewis.

Mme Leslyn Lewis: J'allais poser une question à M. Mustakas, mais tant pis. Je ne pense pas qu'il puisse répondre en huit secondes.

Merci.

La présidente: Merci.

Je vais maintenant donner la parole aux libéraux...

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je pense que nous avons laissé passer une intervention des libéraux au deuxième tour.

La présidente: Nous n'avons pas laissé passer une intervention libérale au deuxième tour. Il n'y avait qu'une intervention de cinq minutes de prévue pour les libéraux. M. Coteau s'en est occupé.

Pour ce tour-ci, nous allons donner la parole à M. Bittle, du Parti libéral, pour cinq minutes.

Monsieur Bittle, je vous en prie.

M. Chris Bittle: Oui.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Oui, de quoi s'agit-il, monsieur Housefather?

M. Anthony Housefather: Madame la présidente, si vous regardez les notes du deuxième tour, vous verrez qu'il y aurait dû avoir deux interventions des libéraux. Il y aurait eu cinq minutes pour les conservateurs, suivies d'un autre cinq minutes pour les libéraux après les deux minutes et demie réservées au Bloc et au NPD.

La présidente: C'est ce que nous avons fait, en effet, monsieur Housefather.

Le deuxième tour était assumé par un libéral, en l'occurrence M. Coteau. Il a pris cinq minutes. Les libéraux n'ont pas droit à deux tours de cinq minutes, quel que soit le tour.

Je suis désolée, ce sont les règles, monsieur Housefather. Votre intervention est irrecevable.

M. Anthony Housefather: Bien sûr, mais...

La présidente: Non. Je suis désolée, monsieur Housefather.

Il y a eu un tour...

Mme Rachael Thomas: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

Je regrette, mais si vous regardez le deuxième tour, vous verrez que je n'ai jamais été appelée. Je suis simplement curieuse de savoir pourquoi.

La présidente: Votre nom ne figurait pas sur la liste des intervenants. M. Waugh a utilisé les cinq minutes accordées aux conservateurs.

Mme Rachael Thomas: Oui, c'est vrai, mais...

La présidente: Avant de poursuivre...

Mme Rachael Thomas: Madame la présidente, j'ai invoqué le Règlement et vous parlez en même temps que moi.

La présidente: Je voudrais simplement demander à la greffière de répondre à votre rappel au Règlement, madame Thomas.

Mme Rachael Thomas: Ce serait formidable. Merci, madame la présidente.

La greffière du Comité (Mme Aimée Belmore): Oui, merci beaucoup. Si vous m'accordez un instant, je vais revoir le tour des questions.

Pour la deuxième série de questions, cinq minutes sont accordées aux conservateurs et cinq minutes aux libéraux, suivies de deux minutes et demie pour le Bloc et le NPD. Ensuite, il y a un autre tour de cinq minutes pour les conservateurs et un autre cinq minutes pour les libéraux. Les interventions du deuxième tour devaient être faites par MM. Waugh, Coteau, Champoux, Julian, Mme Thomas et M. Bittle.

• (1705)

La présidente: Je suis désolée, madame la greffière. J'ai ici...

[Français

« premier tour », « deuxième tour » et ensuite « troisième tour ». [Traduction]

La greffière: C'est passé à la deuxième page lorsque j'ai ajouté le témoin qui manquait.

La présidente: Je regarde la deuxième page.

Êtes-vous en train de me dire que les conservateurs avaient deux tours de cinq minutes distincts et les libéraux aussi?

La greffière: En effet, madame la présidente.

La présidente: D'accord. Je suis désolée. Cela ne semblait pas être le cas. C'est tout de même curieux.

Avant de donner la parole à Mme Thomas et à M. Bittle pour ces deux tours... Ce sont des règles très intéressantes, je n'ai jamais travaillé sous ces règles auparavant.

Allez-y, madame Thomas, puis monsieur Bittle, pour cinq minutes chacun.

Mme Rachael Thomas: Madame la présidente, je m'excuse, mais je vais faire un rappel au Règlement. Ce n'est pas mon temps

de parole. Ce ne sont pas mes questions. Il s'agit simplement d'un rappel au Règlement.

Madame la présidente, vous venez de parler à mon collègue, M. Housefather, puis à moi de façon très condescendante lorsque nous avons fait un rappel au Règlement, qui est tout à fait valable et qui a été validé par la greffière. Le moins que vous puissiez faire, c'est de présenter des excuses sincères. C'était tout à fait inapproprié de votre part comme présidente.

La présidente: Je vous demande pardon, madame Thomas, et à vous aussi, monsieur Housefather. Je suivais les règles que j'avais devant moi. Je n'ai pas vu ces deux noms. Je croyais qu'il n'y avait qu'un seul tour pour les libéraux et les conservateurs. Ce sont les règles que j'ai toujours suivies en ma qualité de présidente, et je viens à peine de constater qu'il y a des règles différentes pour ce comité, alors voilà.

Je suis vraiment navrée et je vous présente toutes mes excuses.

Mme Rachael Thomas: Je comprends, mais vous pourriez vous montrer plus respectueuse dans vos interactions avec nous à l'avenir.

Merci.

La présidente: Je m'excuse, madame Thomas.

Nous allons commencer. Je me demande si nous aurons assez de temps pour un quatrième tour.

Madame Thomas, voulez-vous prendre la parole pour le deuxième tour que vous avez manqué?

Mme Rachael Thomas: J'ai dit que oui.

La présidente: Oui, veuillez commencer.

M. Chris Bittle: J'invoque le Règlement, madame la présidente, compte tenu de cette intervention.

Je pense que Mme Lewis a déjà occupé le temps imparti et nous devrions probablement passer à autre chose. Je crois qu'on s'est plus ou moins entendu dans la salle pour changer l'ordre ou la durée des interventions, puisque les conservateurs ont utilisé ce temps supplémentaire.

La présidente: Proposez-vous, monsieur Bittle, que nous entamions une quatrième série de questions en commençant par les conservateurs, ce qui pourrait être [difficultés techniques] et ensuite vous, qui seriez l'intervenant libéral? Est-ce bien ce que vous proposez? Votre suggestion me laisse un peu perplexe.

M. Chris Bittle: La greffière pourrait peut-être intervenir, mais je pense que c'est notre tour pour l'instant et je vais donc poursuivre.

La présidente: Eh bien, monsieur Bittle, vous avez cinq minutes.

M. Chris Bittle: Formidable.

Mme Rachael Thomas: Non, madame la présidente. Je demanderais à la greffière de clarifier la situation.

La présidente: Madame la greffière, pourriez-vous clarifier, s'il vous plaît?

La greffière: Madame Thomas, je ne sais pas exactement ce que vous voulez clarifier.

Dans le temps qui vous était réservé, Mme Lewis a parlé pendant les cinq minutes. Pour cette deuxième série de questions, ce serait au tour des libéraux. Nous pourrions ensuite commencer le troisième tour, mais c'est entièrement à la discrétion de la présidente.

Mme Rachael Thomas: Merci. Je comprends

La présidente: Étant donné que Mme Lewis a parlé pendant cinq minutes, je vais donner la parole à M. Bittle pour cinq minutes.

M. Chris Bittle: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais m'adresser à M. Julien.

Je ne pense pas que nous ayons eu l'occasion de vous entendre. Je me demande si vous pouvez nous parler du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada et de ses répercussions sur le secteur.

M. Frédéric Julien: Merci, madame la présidente, pour la question du député.

Je pense que le secteur a absolument besoin de ce fonds. Tous les témoins que nous avons entendus aujourd'hui nous ont parlé des besoins particuliers des travailleurs autonomes dans le domaine des arts de la scène. Ce fonds peut donc répondre à de multiples besoins. D'après ce que j'ai lu dans les lignes directrices, qui ont été publiées il y a deux jours, en plus du soutien immédiat du revenu d'urgence, le fonds peut également servir à offrir de la formation au secteur, mais c'est un aspect qui m'inquiète un peu.

Si nous pensons à la pénurie de travailleurs qualifiés chez les membres de l'Alliance internationale des employés de scène, par exemple, si nous avons si peu de travailleurs, comment pouvonsnous nous attendre à ce que les plus expérimentés soient disponibles sur le terrain pour former les nouveaux arrivants? Je doute que ce programme puisse régler les problèmes de main-d'œuvre dans les délais prévus.

● (1710)

M. Chris Bittle: Merci beaucoup.

Monsieur Lewis, je vais vous poser la même question au sujet du Fonds pour la résilience, si vous le voulez bien.

M. John Lewis: Cela fait partie d'une conversation plus vaste parce que beaucoup de gens qui travaillent dans cette industrie sont laissés pour compte dans nombre de programmes gouvernementaux comme l'assurance-emploi. Je sais que le gouvernement envisage une réforme de l'assurance-emploi, et nous devons vraiment nous pencher sérieusement sur les répercussions de cette réforme sur les travailleurs du spectacle et les personnes qui ne correspondent pas à la définition traditionnelle d'employé. Nous devons vraiment examiner la situation dans son ensemble et voir comment y apporter de la stabilité.

Le Fonds sera utile. Il ne s'agit pas d'un soutien au revenu, simplement pour que ce soit clair, mais la mesure aidera à conserver les gens dans l'industrie. Nous songeons aux cotisations au régime de soins de santé qui seraient autrement versées, car les gens perdent leur assurance-maladie en vertu des divers régimes d'assurance-maladie des syndicats. Il s'agit d'examiner les questions de formation, ainsi que celles touchant la santé mentale. On va dépenser de l'argent pour cela et pour la formation, qui est d'ailleurs une activité que nous faisons en permanence. Ce n'est pas seulement une pratique liée à la COVID-19, et nous allons continuer de nous en occuper. Mais nous sommes inquiets.

Il y a longtemps que des personnes plus expérimentées forment les jeunes qui arrivent dans l'industrie. Il ne s'agit pas de cours offerts dans une salle de classe. La formation se fait habituellement sur le tas, et si on perd ce sous-ensemble d'expérience, il est très difficile de faire venir des gens en temps opportun pour qu'ils puissent prendre les rênes. C'est un aspect sur lequel nous insisterons à l'avenir.

M. Chris Bittle: Merci beaucoup.

Je reviens à M. Julien.

- M. Lewis a beaucoup parlé de mesures de soutien supplémentaires et j'ai aimé son idée de l'assurance, mais je me demandais si vous pouviez nous toucher un mot de ce dont l'industrie a besoin selon vous au-delà des mesures de soutien offertes par les gouvernements fédéral et provinciaux.
- M. Frédéric Julien: À l'Association canadienne des arts de la scène, nous pensons qu'il vaut certainement la peine d'envisager un programme de remboursement de billets. Il y a beaucoup d'incertitude dans le secteur à l'égard de l'hésitation de l'auditoire face à d'éventuelles nouvelles vagues de la pandémie. Même si les stades peuvent être rouverts à pleine capacité, il faudra un certain temps avant de pouvoir les remplir comme nous faisions avant la pandémie. Tout programme suffisamment souple pour combler le manque à gagner du secteur serait absolument utile.

M. Chris Bittle: Merci.

Monsieur Lewis, je vais vous poser la même question. Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose à ce que vous avez dit plus tôt au sujet des mesures de soutien supplémentaires.

M. John Lewis: Non, je suis d'accord. Les employeurs font d'importants investissements dans cette industrie, et c'est une industrie risquée dans le meilleur des cas. Il faut une certaine forme d'assurance pour fournir le soutien nécessaire.

Permettez-moi de dire aussi que le gouvernement fédéral a fait sa part à ce chapitre. À l'exception du Québec, qui a mis en place un programme de subvention des billets, les provinces sont restées les bras croisés, laissant le gouvernement fédéral porter le fardeau à lui seul, et c'est honteux. C'est un aspect sur lequel nous insistons lorsque nous discutons avec vos homologues provinciaux. Le gouvernement fédéral ne saurait faire cavalier seul. Il faut aller de l'avant en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

M. Chris Bittle: Merci beaucoup. Mon temps est probablement écoulé ou presque.

La présidente: Vous avez 30 secondes, monsieur Bittle.

M. Chris Bittle: Il me reste 30 secondes. Merci beaucoup.

Je ne pense pas pouvoir poser une question et obtenir une réponse dans ces brèves secondes. Je me contenterai donc de vous remercier tous de votre présence et du travail que vous faites. J'espère que nous pourrons continuer à être là pour l'industrie.

La présidente: Merci, monsieur Bittle.

Je vais maintenant donner la parole à M. Champoux pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Je vous remercie, madame la présidente.

Je voudrais maintenant m'adresser à M. Julien.

Monsieur Julien, tout à l'heure, vous avez entendu M. Roy, qui représente le RÉMI et FAME, parler de l'importance des investissements de 2019-2020 et de la nécessité de les rendre permanents.

• (1715)

[Traduction]

Mme Rachael Thomas: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Veuillez m'excuser, monsieur Champoux.

L'ordre d'intervention est censé être de cinq minutes pour les conservateurs et de cinq minutes pour les libéraux, puis de nouveau cinq minutes pour les conservateurs.

La présidente: Je pense que nous venons de le faire. M. Waugh a pris la parole lors de cette série de questions, puis Mme Lewis, M. Coteau et...

Mme Rachael Thomas: Nous pourrions peut-être demander des précisions à la greffière.

La présidente: Madame la greffière pourrait-elle nous donner la liste, s'il vous plaît?

La greffière: Madame la présidente, si vous regardez la feuille, au début du troisième tour, ce sera Mme Thomas, M. Bittle qui partagera son temps avec M. Lewis, M. Champoux et M. Julian, ce qui nous mènera probablement à la fin de la réunion.

La présidente: Le NPD et le Bloc n'ont pas de troisième tour. Ai-je bien compris?

La greffière: Madame la présidente, ce sera Mme Thomas pour cinq minutes, M. Bittle et M. Lewis pour cinq minutes, M. Champoux et M. Julian.

La seule modification sur la feuille pour le troisième tour sera que Mme Thomas remplacera Mme Lewis.

La présidente: Merci.

Qui remplacera M. Bittle? M. Louis?

La greffière: MM. Bittle et Louis partagent le temps, et M. Bittle a eu la parole au deuxième tour.

La présidente: Merci. Je suis vraiment navrée.

Passons à Mme Thomas, pour cinq minutes.

Mme Rachael Thomas: Merci.

Ma première question s'adresse à M. Mustakas.

Monsieur Mustakas, votre déclaration préliminaire a fait état des prestations destinées à aider à couvrir le coût du loyer. Être propriétaire d'un immeuble, avez-vous dit, est assez pénible parce qu'il n'y a pas de prestation pour cela. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Vous avez parlé de la valeur d'avoir un actif, un immeuble. Manifestement, vous devriez en être fier et vouloir le conserver, mais il semblerait que les industries, les entreprises ou les organisations qui ont des immeubles ont été pénalisées pour cela. Elles n'ont eu aucun soutien pour les aider à payer leur hypothèque.

Vous pourriez peut-être nous parler davantage du besoin à cet égard.

M. Alex Mustakas: Bien sûr.

Nous sommes un excellent exemple. Nous exploitons sept salles de divertissement dans la province. Nous sommes aussi locataires dans certains cas. Nous avons pu recevoir la subvention au loyer pour celles que nous louons, mais nous avons quand même dû assumer le fardeau pour tous nos propres locaux.

On a souvent dit que la pandémie allait détruire les petites compagnies théâtrales, mais nous devons aussi penser à celles qui exploitent sept salles. Avant même de mettre la clé dans la serrure, il nous en coûte 1 million de dollars par année en services publics et ainsi de suite, si bien que toute assistance nous serait assurément utile

Mme Rachael Thomas: Merci.

Au niveau de l'ensemble de vos activités, y a-t-il eu des pratiques novatrices pour vous aider à surmonter la pandémie: innovation dans la façon de mobiliser des fonds, innovation dans les spectacles que vous présentez ou utilisation créative de la technologie? Vous pourriez peut-être nous parler de certaines des technologies d'adaptation qui ont été utilisées.

M. Alex Mustakas: Notre organisation est l'exception à la règle. Nous ne recevons pas de fonds de fonctionnement de quelque conseil des arts ou ordre de gouvernement que ce soit. Nous avons eu certaines subventions d'investissement et ainsi de suite. Cela a été doublement difficile pour nous. Nous avons mis à contribution nos parties prenantes et notre public. Nous avons mené une campagne 50/50 en ligne, qui nous a valu un franc succès. En un an, nous avons recueilli plus de 800 000 \$, qui nous ont aidés à survivre. Cela témoigne de l'engagement de nos parties prenantes, qui souhaitent notre survie, qui souhaitent notre retour.

Quelqu'un a parlé plus tôt des activités en ligne. À la fin de 2020, nous avons mis en ligne 10 épisodes hebdomadaires pour rester en contact avec notre public. Le premier était gratuit. Je crois que nous avions rejoint environ 5 000 téléspectateurs par épisode. Cette semaine, nous avons lancé une suite, mais cette fois-ci, nous facturons 15 \$. Malheureusement, notre auditoire est tombé à 500 abonnés, au regard des 5 000 qui avaient accepté le spectacle gratuit.

Nous avons cherché des moyens novateurs de rester en contact. Mis à part le fait qu'il s'agit d'une bouée de sauvetage pour nos activités, je m'inquiète vraiment des changements de comportement, et de la perte de parties prenantes qui nous sont fidèles depuis 30 ans.

● (1720)

Mme Rachael Thomas: Monsieur Mustakas, à ce sujet, au sujet du comportement et de l'engagement des membres du public, des personnes que les spectacles attirent, les gouvernements provinciaux et fédéral ont mis en place divers mandats, et des promesses ont été faites. Certes, le message envoyé à tous les paliers de gouvernement a été de se faire vacciner une fois, deux fois, et maintenant trois fois, avant le retour à la normale. De toute évidence, cela a donné de l'espoir, un espoir qui a vite disparu. Ce va-et-vient dure depuis un bon bout de temps.

Quelle incidence cela a-t-il eu sur la santé mentale et le bien-être des personnes qui ont hâte de revenir au théâtre et pour celles avec qui travaillent votre compagnie? Je ne parle pas de la pandémie comme telle. Je parle des promesses et du fait qu'elles ne sont pas tenues.

M. Alex Mustakas: C'est très difficile. La plupart d'entre nous qui participons à cet appel sont des chefs de file dans le domaine des arts, qui nous demandent notre aide. Ils attendent de nous toutes les réponses, et c'est probablement la première fois dans notre carrière que nous ne les avons pas toutes.

Nous tentons de maintenir le plus d'espoir possible, et nous nous réjouissons à la perspective d'une ouverture, qui sera vite anéantie par une nouvelle fermeture. Il n'y a pas de convergence. Je comprends cela dans une certaine mesure, mais je crois sincèrement que nous devons aligner le message, non seulement pour notre personnel et nos artistes, mais aussi pour nos publics.

Mme Rachael Thomas: Oui. Si vous aviez une seule demande à adresser au gouvernement à cet égard, en termes de convergence et d'anticipation, quelle serait-elle?

M. Alex Mustakas: Je dirais que c'est le message qui doit venir de tous nos élus et de leurs collectivités, soit que nous devons maintenir les arts et la culture dans nos milieux.

Je dirai que les organisations artistiques ont une fière histoire et un bilan éprouvé en matière de rendement de l'investissement. J'incite le gouvernement à continuer d'investir dans notre secteur, parce qu'au bout du compte nous avons besoin des deux côtés du cerveau, et nous avons besoin du secteur créatif. Cela touche tout ce que nous faisons.

Mme Rachael Thomas: Merci beaucoup. La présidente: Merci, monsieur Mustakas.

J'aimerais maintenant passer aux libéraux pour le deuxième tour, qui va commencer par M. Louis.

Vous avez deux minutes et demie, monsieur Louis.

M. Tim Louis: Merci, madame la présidente. Je partagerai mon temps avec M. Bittle.

Pour ajouter aux propos de M. Mustakas, oui, c'est la classe créative qui va nous tirer de cette pandémie, et c'est pourquoi nous sommes là.

Je suis vraiment heureux d'avoir ce temps en plus.

Monsieur Julien, j'espérais que vous pourriez nous en dire davantage sur cette idée de subvention pour les billets, ce programme qui vise à refermer l'écart de recettes.

J'ai eu plusieurs conversations avec les théâtres. À moins de leur pleine capacité, ils ne sont pas rentables. Ils ne peuvent pas présenter des spectacles à capacité réduite.

Pouvez-vous expliquer cela? Cela a-t-il été fait dans d'autres secteurs de compétence et dans d'autres coins du monde? Pouvez-vous développer cette idée?

M. Frédéric Julien: Oui, absolument.

En premier lieu, il est très important d'insister sur le fait que le secteur des arts de la scène n'est pas conçu pour faire des tonnes de profit, même en période de prospérité économique.

Dans les compagnies sans but lucratif des arts de la scène, la marge bénéficiaire d'une année à l'autre se situe grosso modo entre 0,5 % et 1,5 %. Ainsi, lorsque ces compagnies d'arts de la scène ne peuvent plus vendre autant de billets qu'auparavant, il leur est impossible de joindre les deux bouts. Cela a donc une incidence sur le nombre de spectacles qu'elles programment et sur l'échelle de ces spectacles, ce qui se répercute sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'avantage stratégique d'un régime de subventions pour les billets, c'est qu'il intervient là où la majeure partie des recettes sont réalisées dans l'écosystème des arts de la scène, puis, il faut l'espérer, qu'il retourne l'argent à toutes les parties prenantes du secteur. On l'a vu aujourd'hui, il existe un programme de subventions pour les billets au Québec. Il n'est pas parfait. On a dit que l'argent ne se rend pas toujours jusqu'à tous les artistes et les techniciens à qui ce programme était destiné. Dans une nouvelle mise en œuvre d'un tel programme à l'échelle nationale, il serait important de mettre en place des balises pour veiller à ce que les travailleurs autonomes soient indemnisés, même en cas d'annulations.

(1725)

M. Tim Louis: C'est très bien. Je suis d'accord, et je vous remercie de votre temps.

Je vais céder le reste de mon temps à M. Bittle.

M. Chris Bittle: Merci, monsieur Louis.

Monsieur Mustakas, vous avez parlé un peu d'encourager les gens à revenir. Nous sommes tous d'accord pour dire que nous souhaitons leur retour. Entretemps, lorsque nous avons déconfiné un peu, j'ai trouvé formidable de retourner voir des spectacles en direct. C'est à cela que nous voulons revenir.

J'ai du mal à comprendre. Quel message le gouvernement peut-il transmettre? S'il ne tient pas compte de la santé et de la réalité sur le terrain, allons-nous perdre confiance? Si le virus change encore une fois, comme le Delta a fait place à Omicron, nous perdons cette confiance. Cela vous inquiète-t-il s'il y a une campagne de relations publiques, comme celle que vous nous avez proposée, je pense?

M. Alex Mustakas: Nous avons tenté quelques projets pendant les Fêtes et nous avons institué un régime de 50 % de capacité pour la moitié des spectacles et de 100 % de capacité pour l'autre moitié. Les spectacles à 50 % sont ceux qui se sont vendus le plus vite. Nous n'avons jamais non plus dépassé 50 % du côté des spectacles dont la capacité d'accueil était de 100 %.

Le message porte vraiment sur l'activité artistique. Pour nous, dans le théâtre en particulier, il s'agit de l'expérience communautaire que Zoom ne peut pas vraiment recréer. Nous aimerions tous être dans la même salle en ce moment. L'auditoire est privé de cette expérience communautaire, comme je l'ai dit, d'un public qui rit ensemble et qui vit les mêmes émotions. Il a été prouvé que nos battements de cœur se synchronisent ensemble. C'est quelque chose qui nous manque et qu'il n'est pas vraiment possible de recréer dans la cuisine. C'est le message que nous devons transmettre, c'est-à-dire qu'il est temps de nous rassembler, parce que c'est la seule chose qui nous a tous fait défaut — la capacité de nous regrouper.

Tous les membres de notre clientèle disent qu'ils ont hâte d'être de retour lorsque cela sera sécuritaire. C'est le message que nous devons envoyer: suivez les protocoles; ayez vos cartes de vaccination, etc., et rassemblons-nous. C'est vraiment de cela qu'il s'agit, et nous garderons nos travailleurs des arts, nos acteurs, nos chanteurs, nos danseurs et nos techniciens parce que nous ne voulons pas les perdre.

La présidente: Merci, monsieur Mustakas.

J'aimerais demander au Comité si nous pourrions poursuivre pour cinq minutes, parce que j'aimerais donner deux minutes et demie à M. Champoux et à M. Julian, des deux autres partis politiques, pour poser leurs questions. Je suis désolée de ce qui s'est passé, désolée d'être responsable de la perte de ce temps. Donc, je demanderais si nous pourrions redonner ce temps à M. Champoux et à M. Julian.

Des députés: D'accord.

La présidente: Très bien. Je demanderais à M. Champoux de commencer.

Allez-y, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la présidente, je vous remercie sincèrement, vous et mes collègues, de cette générosité.

Tout à l'heure, j'avais commencé à poser une question à M. Julien concernant les investissements dont M. Roy avait parlé plus tôt.

Monsieur Julien, l'an dernier, dans votre mémoire, vous avez parlé du Fonds du Canada pour la présentation des arts et du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine. Vous encouragiez le gouvernement fédéral à voir ces programmes comme des instruments qui contribueront à la reconstruction du secteur des arts de la scène.

M. Roy parlait tantôt des investissements prévus dans le budget de 2019-2020 et qui étaient destinés à ces programmes. Il souhaitait qu'ils soient rendus permanents et qu'ils soient bonifiés au moyen de sommes additionnelles afin de les rendre encore plus efficaces.

Avez-vous un commentaire à formuler là-dessus?

M. Frédéric Julien: Je vous remercie de la question.

Selon les évaluations, ces programmes se sont révélés très efficaces pour stimuler l'ensemble de l'écosystème de la tournée et de la diffusion.

Il y a beaucoup de productions liées aux arts de la scène qui sont créées uniquement dans une ville et qui ne partent pas en tournée, mais il y a aussi une partie importante de notre production artistique qui, elle, circule partout au Canada. Ces deux programmes font partie d'un ensemble de programmes qui créent des circuits de tournées. Cela rend la tournée économiquement viable et, sur le plan climatique, cela réduit également l'empreinte environnementale de chacune de ces sorties de spectacle.

Ces deux programmes permettent tout à fait une plus grande activité dans nos communautés, ce qui profite bien entendu à l'ensemble des acteurs des arts de la scène. Ils pourraient assurément bénéficier d'une injection de fonds supplémentaire, comme mon collègue M. Roy l'a mentionné plus tôt. Il y a eu des investissements en 2019 qui étaient attendus depuis longtemps et qui, depuis, sont renouvelés à la pièce. Je crois qu'il serait à propos de reconsidérer le niveau de financement de ces programmes, notamment pour accroître la diversité de leurs bénéficiaires. Pour l'instant, ils ont essentiellement la même clientèle depuis plusieurs années puisque le manque de financement empêche de nouveaux clients de s'en prévaloir.

• (1730)

M. Martin Champoux: J'ai l'impression que les analystes ont bien pris note de votre recommandation, monsieur Julien. Cela pourrait tout à fait se retrouver dans notre rapport.

Me reste-t-il un peu de temps, madame la présidente, pour une dernière question rapide? [Traduction]

La présidente: Vous avez 43 secondes, monsieur Champoux.

[Français]

M. Martin Champoux: Monsieur Julien, tout à l'heure, vous avez parlé de l'exode de nos techniciens, qui quittent l'industrie culturelle à cause de l'incertitude actuelle. Nous perdons ainsi toute cette expertise. On en parle beaucoup.

Proposez-vous des mesures pour garder ces gens, les fidéliser et les maintenir à l'emploi dans le secteur culturel?

M. Frédéric Julien: Je crois que des mesures comme le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène auront assurément un effet positif sur la rétention des employés. Or je tiens à réitérer le message que j'ai envoyé plus tôt: il faut penser cette relance à long terme. L'année prochaine, nous examinerons encore combien de temps il nous reste avant d'avoir complété la reprise du secteur.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Julien.

Nous passons maintenant au NPD.

Peter Julian, vous avez deux minutes et demie.

M. Peter Julian: Merci beaucoup, madame la présidente; et merci à tous les membres du Comité pour leur courtoisie.

Madame Hall, j'ai été fasciné de vous entendre parler des microsubventions et de la subvention pivot.

De quelles ressources auriez-vous besoin pour les maintenir en permanence? Votre témoignage m'a fait comprendre que c'était un moyen très efficace d'appuyer les jeunes artistes.

Mme Alica Hall: Merci, monsieur Julian.

C'était une façon très efficace de procéder, et nous avons eu plusieurs artistes que nous n'avons pas pu aider par ce programme. Sur les 1 000 demandes que nous avons reçues, nous avons pu aider à peine plus d'une centaine d'artistes avec les ressources dont nous disposions.

J'espère que le nouveau fonds de fonctionnement, le Fonds du Canada pour les arts de la scène, qui a été créé récemment, nous permettra d'accroître ces ressources.

C'est vraiment une affaire de financement. Ce fonds est destiné spécifiquement aux artistes de la scène. Nous avons reçu des demandes de toutes les disciplines, parce que nous sommes un organisme multidisciplinaire; alors nous aurions besoin de nouvelles ressources pour ce faire.

Par ailleurs, nous avons communiqué avec le Conseil des arts de l'Ontario, qui souhaitait à tout prix voir comment nous avions instauré le programme et s'intéressait à la rapidité à laquelle nous avons pu distribuer les fonds en tout juste plus d'un mois, entre la présentation de la demande et la fermeture du dossier. Vraiment, il s'agit pour nous de trouver de nouveaux fonds à affecter spécifiquement aux artistes qui en ont besoin.

Nous cherchons aussi des partenariats pour aider les artistes à se lancer dans la relance numérique, pour mieux les aider à construire des sites Web, se lancer dans le commerce électronique, et vraiment nous assurer que nous les aidons à aller de l'avant et à mieux reconstruire pour leur donner une plus grande capacité d'utiliser les soutiens numériques au profit de leurs entreprises.

M. Peter Julian: Merci beaucoup de votre commentaire.

[Français]

Je m'adresserai maintenant à M. Julien.

Monsieur Julien, vous avez dit qu'il y avait 28 000 emplois perdus dans le secteur et proposé plusieurs solutions aujourd'hui.

Y a-t-il autre chose que ce comité devrait prévoir pour que ces 28 000 emplois perdus soient récupérés dans les prochaines années?

M. Frédéric Julien: Je vais approfondir la réponse que j'étais en train de donner à votre collègue M. Champoux.

On doit se donner le temps nécessaire pour compléter cette relance. Les mesures qui sont prévues pour l'exercice financier devant commencer le 1^{er} avril 2022 vont sans doute rapidement devoir être prolongées de façon à pouvoir accompagner le secteur pendant une relance qui ne se terminera pas en 2023. On doit penser davantage en fonction d'un horizon qui s'étendrait jusqu'à l'exercice de 2024-2025.

• (1735)

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Il nous reste cinq secondes. À moins que vous ne puissiez parler très vite, je vais remercier les témoins d'être venus.

Mes excuses encore une fois de ne pas avoir compris ce qui s'est passé au deuxième tour, et j'espère que nous ferons mieux la prochaine fois.

Merci à tous. Je suis prête à accueillir une motion d'ajournement. [Français]

M. Martin Champoux: Madame la présidente, j'aimerais invoquer le Règlement avant que la séance ne soit levée. [Traduction]

La présidente: Oui. Personne n'a proposé la levée de la séance, si bien que je vais vous permettre d'invoquer le Règlement. Soyez très bref, s'il vous plaît.

[Français]

M. Martin Champoux: Je serai bref, madame la présidente.

Je voulais simplement mentionner que, alors que les travaux du Comité viennent tout juste de recommencer, cette semaine, les interprètes de la Chambre des communes ont affirmé avoir subi des problèmes sur le plan de la santé à cause de l'équipement utilisé lors des travaux parlementaires et des travaux des comités.

Je pense qu'il serait peut-être important de sensibiliser les membres du Comité à l'importance d'utiliser le matériel fourni par la Chambre des communes. Je crois que nous aurons une réglementation plus stricte en ce sens la semaine prochaine. On nous fournit des casques d'écoute approuvés par le service d'interprétation et nous devons les utiliser par respect pour les interprètes, qui travaillent très fort.

[Traduction]

La présidente: Bien dit, monsieur Champoux. Et merci du rappel.

J'aimerais avoir une motion d'ajournement.

Un député: Je propose l'ajournement, madame la présidente.

La présidente: Merci.

Encore une fois, un dernier merci à tous les témoins du temps qu'ils nous ont consacré. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.